Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte =

Revue suisse d'art et d'archéologie = Rivista svizzera d'arte e d'archeologia = Journal of Swiss archeology and art history

Herausgeber: Schweizerisches Nationalmuseum

Band: 21 (1961)

Heft: 3-4

Artikel: Contribution à l'histoire du château de Colombier

Autor: Courvoisier, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-164710

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Contribution à l'histoire du château de Colombier

Par JEAN COURVOISIER

(Planches 65-68)

L'histoire de ce château du vignoble neuchâtelois, bien connu des Confédérés qui ont passé là une période de service militaire, a été l'objet de quelques publications fragmentaires¹. Aucune d'entre elles n'a recouru aux sources d'archives susceptibles de donner une foule d'indications nouvelles sur l'évolution des bâtiments et leur aménagement. Les décisions de l'autorité supérieure, contenues dans les Manuels du Conseil d'Etat, les registres de comptes des receveurs et divers inventaires fournissent, en effet, des renseignements précis et incontestables, encore que limités par leur caractère même. Il faut évidemment interpréter ces données brutes, plus claires pour ceux qui les ont consignées que pour les historiens, et localiser, dans la mesure du possible, les travaux mentionnés. C'est là le point le plus délicat. Quelques plans, à partir du XVIII^e siècle, des vues trop rares et divers rapports éclairent un peu les textes. Sans attendre d'imprévisibles compléments, il nous a paru nécessaire de faire, dès maintenant, le point de la question.

Faute de textes anciens, et parce que les recherches archéologiques échappent à notre propos, cette étude ne remontera guère au delà du XVI^e siècle. Dans le gros volume des Reconnaissances de Colombier, un terrier commencé en 1529, l'habitation des seigneurs du lieu, Jean-Jacques de Watteville et Rose de Chauvirey, est caractérisée ainsi: « Leur mayson et chasteaulx dudit Collombier, avecque la grange et place devant, aussi les mareschaussies [écuries], galeries, tournelles et tous aultres édiffices dedans et allentour. » A l'ouest de la grange, une place peut servir de garenne; au midi, un jardin contient une fontaine; un peu plus loin se trouvent des vignes, des vergers et des jardins, puis, au delà, le domaine². La description, trop sommaire, laisse une impression d'ensemble évidemment très influencée par l'image que nous avons du château actuel. C'est fâcheux, car d'importantes modifications allaient encore se produire dans les trente années suivantes.

Les agrandissements du XVIe siècle

Le noyau primitif du château, construit sur l'emplacement d'une villa romaine, devait consister en un donjon du XI^e ou du XII^e siècle entouré d'une enceinte, aux dires de l'architecte Charles-Henri Matthey. A la fin du XV^e et au début du XVI^e siècle, cet espace aurait été rendu habitable

¹ L.-A. de Mandrot, Le château de Colombier, dans le *Musée neuchâtelois*, 1876, p. 213-215. – J.-R. Rahn, notes dans l'*Indicateur d'antiquités suisses*, 1887, p. 478-479. – D. G. Huguenin, *Les châteaux neuchâtelois*, 2º édition, 1894, p. 210-222. – Ed. Quartier la Tente, *Le Canton de Neuchâtel, district de Boudry*, p. 264-267. – C. H. Matthey, Le château de Colombier, dans le *Véritable Messager boiteux pour 1927*, p. 84-85. – Relever quelques passages utiles dans le *Musée neuchâtelois*, 1876, p. 197-198; 1894, p. 73-75; 1925, p. 76-77; 1930, p. 199, 210, 211, 214. – M. Jeanneret, *Colombier*, 1955.

² Sauf indication contraire, tous les documents cités se trouvent aux Archives de l'Etat de Neuchâtel. Abréviations utilisées: MCE = Manuels du Conseil d'Etat (manuscrits); Gestion = Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur sa gestion et l'exécution des lois; Bulletins = Bulletin officiel des délibérations du Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel. – Reconnaissances de Colombier, par Lando et Collon, vers 1529, vol. I, fol. 5 v°.

en deux étapes, et couvert par un grand toit, pour former le corps de logis principal, flanqué d'une tour carrée et d'une tourelle d'escalier polygonale. Vers 1554, sans doute, Jean-Jacques de Watteville, seigneur de Colombier (1506–1560), aménagea le second étage et ajouta une tourelle carrée à ses armes, à celles de sa femme et à celles de ses parents, Jacob de Watteville (1466–1525) et Magdalena de Muhleren. Lors de la vente de la seigneurie par les frères Gérard, Jacques et Nicolas de Watteville, les fils de Jean-Jacques, aussi avoyer de Berne, l'acte du 8 août 1564 mentionne simplement le château, les greniers, étables et autres édifices, à l'extérieur et à l'intérieur de la porte. Les nécessités de l'entretien par le nouveau propriétaire, Léonor d'Orléans/Longueville, fournissent quelques détails à partir de cette époque. Ainsi, le maître verrier Jacques Massonde répare diverses fenêtres; Léonard Bachelin commence à recouvrir une partie des bâtiments, travail qu'achève Jean Sagnard, en 1569. A cette occasion, le comptable mentionne le château, la grange et le truyl (pressoir) neuf. S'il faut acheter un millier de tuiles à Cortaillod, une bonne partie de la couverture reste en bardeaux, comme le prouve l'achat de matériaux, notamment de clous spéciaux. Certains meubles sont amenés depuis le château de Môtiers 3. Dès la décennie suivante, les aménagements prennent plus d'ampleur. A plusieurs reprises, le receveur s'adresse au serrurier Grégoire Provenchière et au menuisier Jean Bredin pour des ouvrages malheureusement pas spécifiés. En 1576, Abraham Bredin, menuisier, reçoit soixante livres «pour avoir taillié et posé les armoyries de Messeigneurs noz souverains princes à leur maison du chasteau de Colombier», et Guillaume Massonde 135 livres ½, « pour avoir painct et enrichy les armoyries de Messeigneurs au chasteau de Colombier et faict des fenestres». Le panneau armorié de chêne, dont il s'agit, devait être placé dans la niche supérieure de la tour d'entrée, au nord4.

Sans en préciser l'époque, les Reconnaissances de 1597–1600 affirment que d'importantes constructions furent exécutées après 1529, et nous pouvons ajouter avant 1564, année de l'achat par Léonor d'Orléans, puisque les comptes postérieurs à ce «retour à la directe» n'en disent rien. Les dates 1543 sur la tour du portail, 1553 sur l'annexe au nord du grand bâtiment et celle de 1554 au second étage, corroborent bien ces déductions et l'importance des travaux ordonnés par le puissant Jean-Jacques de Watteville. Après la mention succinte du château, de la grange, des écuries, galeries et tourelles, le commissaire écrit:

«Item a esté basty et édifié... depuis les anciennes recognoissances... premièrement la tour du portail de cinq estages de hault. Item les greniers à icelle joignant de quatre estages, et l'establerie au bas, avec une petite cave auprès... Item une cave et le four dudit chasteau y adjoingnant, aussy de nouveau rebasty... Item ung aultre nouveau bastiment faict depuis l'ancienne recognoissance, estant assis et gisant hors la porte de l'ancien bastiment, de deux estaiges de haulteur, avec une tournelle ronde du costé de l'ouberre [sud], près la grande porte tirant à la rive du lac, dedans lequel bastiment on y assemble la vendange dudict chasteau, laquelle on y presse et trouille [actionne le pressoir] ordinairement, y adjoingnant aussy les establectz des menues bestes... Et finablement... au corps du logis du costé du vent, une tournelle quarrée de la haulteur de cinq estaiges.» 5

Grâce aux limites indiquées pour la plupart de ces bâtiments et sautées ici, il est facile d'identifier ces constructions nouvelles. Ce sont: 1°, la tour du portail, et, plus à l'ouest, les greniers percés encore d'étroites fenêtres, au-dessus d'une magnifique cave voûtée; 2°, une cave et le four de l'aile nord, à l'orient de la tour; 3°, au-delà du chemin et de la porte des Allées, le bâtiment d'encavage devenu la caserne des carabiniers (1844), puis l'infirmerie (1909), ayant en annexe, et d'équerre déjà, une étable pour le petit bétail; 4°, la tourelle carrée, au midi du grand corps de logis, que l'on supposerait plus ancienne, sans ce texte formel (voir les planches 66–68).

³ U2, No 6, 1564; Recettes, vol. 9, compte 1565/68, fol. 6, 6v, 7, 14v.

⁴ Recettes, vol. 9, comptes 1573 et 1575; vol. 105, compte 1574. – J. Courvoisier, Archives héraldiques suisses, article à paraître en 1962.

⁵ Reconnaissances de Colombier, par Petitpierre, vol. I, f. 1-3, 1597/1600.

Quelques détails significatifs apparaissent dès qu'on reprend l'histoire des divers éléments du château, à l'aide des comptes. Si Vincent Belin, maître charpentier, répare les ventaux en 1575, son confrère Jean Sagnard refait «la grande porte de la vieille place» quatre ans plus tard. Le forgeron du village, Jérémie Dubied, fabrique pour elle des éparres (pentures) neuves et en replace d'autres; le serrurier picard Antoine Gadiffet remet en état gonds et serrures. Cela n'empêche point qu'en 1591, Balthazar Bovet, charpentier, doive refaire une grande porte neuve pour la vieille place, parce que l'ancienne ne valait plus rien; Guillaume Jaquenod, serrurier à Cormondrèche, exécute une serrure toute neuve⁶. Sous le portail d'entrée existait un plancher. A côté, et au dessus de ce passage, le concierge disposait de chambres et d'une salle chauffée dite poile. N'oublions pas qu'en 1576, le souverain marque avec un certain retard sa prise de possession en faisant apposer ses armes sculptées sur bois au dessus de l'entrée. En 1613, le sieur Mangot, ambassadeur du souverain, pris d'un zèle regrettable, ordonne au maçon Etienne Petitjaquet d'enlever et de gratter les armes de feu M. de Watteville et d'autres qui se trouvaient sur les portes et les fenêtres du château⁷.

Désignant de loin le caractère noble de cette maison, des pommeaux d'étain couronnent les toits. Henri Bonvespre en répare un en 1575. Certains sont surmontés de banderoles (petits drapeaux ou girouettes) peintes aux armes du prince. Un inventaire de 1582 ne signale pas moins de dix girouettes déposées dans la grande salle, dont sept aux armes des Watteville et des Chauvirey. En 1586, un maître d'état pose une de ces girouettes sur le corps de logis du pressoir, en utilisant du fer blanc, des clous, des lattes, des tuiles et des bardeaux pour le faîte⁸. L'entretien des toits, essentiel, constitue une lourde charge. C'est ainsi qu'en 1583, le maître couvreur Pierre Jarode reprend toute la couverture du château, et condamne l'emplacement des lucarnes du pressoir tombées à la suite d'un tremblement de terre. Il emploie 12000 bardeaux et 2000 tuiles. Douze feuilles de fer blanc permettent de couvrir la tourelle d'escalier et de réparer les gorgoles (gargouilles, gouttières) de la grange. Pour ces travaux, le maître utilise 3000 clavins (clous) achetés à Noiraigue et 1000 tuiles fabriquées à Cortaillod (au lieu-dit maintenant la tuilerie de Bevaix). Claude Bailly, d'Arcsous-Cicon, recouvre entièrement la maison, le pressoir, les escaliers, la galerie et la grange, tout en rebouchant les trous des murs, en 1586. Plus tard, il exécute «trois grigoles d'ensilles», c'est-àdire trois gouttières de bardeaux sur le château. Le receveur achète 5000 tuiles à Grandson. Parfois, il recourt à un charpentier tel que Balthazar Bovet pour recouvrir, de bardeaux sans doute, la grande tour, la grange et les tourelles9.

Peu de renseignements utilisables permettent de connaître les locaux. L'inventaire des meubles remis au receveur Louis Barillier, en 1582, ne laissant situer qu'une petite partie des pièces, a l'avantage de fournir les noms utilisés. Il existe une chambre nommée l'hôpital, et une autre «à Francisse», une cuisine et un poile de la nourisserie (nursery ou chambre des bébés). Parmi les autres chambres, il faut relever celles de Monsieur le Vieux, de Monsieur Jean Morel, de Monsieur d'Usiez (Gérard de Watteville), de Madame la Marquise, de Monsieur Claude. Le grand poile, mieux meublé, a des tables, bancs, buffet, aiguière d'étain et des escaliers en chêne menant au trésor. C'est donc la chambre à l'angle nord-ouest du premier étage. Dans la grande salle n'existe plus que l'emplacement d'une horloge. Sous le bâtiment s'étendent les caves et les celliers. Etables et grange coexistent sous le même toit, près du grenier à quatre étages et du portail. Au-delà, se dresse le pressoir neuf. Aucun détail ne précise l'état des ailes est et nord. Lors d'une réparation, un maître d'état pose quatre-vingts carreaux de brique ou carrons au fond de la grande salle, puis le

⁶ Recettes, vol. 9, 1575, 1579; vol. 10, 1585, 1586, 1591.

⁷ Recettes, vol. 9, 1575; vol. 10, 1588, 1590; vol. 12, 1613.

⁸ Recettes, vol. 9, 1575, 1579; vol. 10, 1586. N 17, No 2, 1582.

⁹ Recettes, vol. 10, 1583, 1586, 1590, 1591; vol. 11, 1593.

charpentier Balthazar Bovet y exécute des travaux non spécifiés. Le concierge voit remettre à neuf son logement en 1584. Souvent il faut raccommoder l'entrée de la prison nommée parfois la javiole, où le charpentier Abraham Sire fait une solide porte en 1586 et Guillaume Jaquenod une double serrure 10.

Les fenêtres n'offrent rien de particulier. De nombreuses mentions de travaux, il faut simplement retenir que Guillaume Massonde a posé des cibes (disques) et des losanges manquants, et que les vitriers Jean Veuve, de Neuchâtel, ou Abraham Amiet et Jean Gretillat, de Boudry, voire le menuisier David Favarger sont fréquemment mis à contribution¹¹. Les poêles sont un des éléments de confort essentiels. Claude Tissot refait celui de la chambre du vignolan (vigneron), et maître Blaise Tissot en livre un pour le logement du concierge. Antoine Tissot, autre représentant de cette famille de poêliers de Boudry, redresse le fournet de la grande chambre et fournit les catelles ou carreaux nécessaires. Le même Antoine, et Pierre Bugnon, de Fleurier, exécutent un poêle neuf pour la chambre des nourrices, battent l'argile et fournissent les carreaux, en 1590. Un autre cattelare de Boudry, Jean Rumond, est appelé pour des réparations. Outre quelques détails donnés par l'inventaire déjà mentionné, l'ameublement est un peu connu par les paiements faits en 1586. Maître Michel, quincailler, de Berne, vend des crochets de cuivre fixés aux bancs à dossier du grand poile, meublé aussi d'une aiguière d'étain et d'un long banc de noyer muni de ferrures. David Bénestru, menuisier à Peseux, livre un marchepied pour la grande armoire de cette salle, tandis que son confrère Louis Bredin, de Neuchâtel, fait une porte de buffet¹².

Parmi les locaux utilitaires, la cave, un des fondements des revenus seigneuriaux, joue un rôle important. Le maître charpentier Antoine Sire exécute un tour pour tirer le vin, c'est-à-dire extraire les tonneaux. Jacques Bertrand-dit-Chavierre, maître maçon à Fleurier, remet en état le mur de la cave basse qui porte les grands tonneaux. Le vieux pressoir et le nouveau pressoir sont l'objet de soins attentifs: on leur fait des vis et des masses neuves; leur toit est recouvert. Quant aux « fustes et grandes bosses», les magistrats municipaux de Neuchâtel arrivés à la fin de leur bail devront rendre compte de ces tonneaux, lorsqu'ils seront rentrés d'Allemagne ou d'ailleurs, où ils ont servi au transport des vins. Une foule de travaux mineurs concerne les planchers, portes ou serrures des étables, des écuries, de la grange, du cellier, des latrines et du four, dont la bouche et le fond sont refaits à neuf par Daniel Sire¹³. Guillaume Simoine, maître maçon, condamne deux fenêtres du grenier supérieur par où entrait la pluie. Jean Faviaulx, à la fois maître paveur et fontainier pave de vastes espaces de la cour devant le château, les vieilles étables et la fontaine, de chaque côté de la grande porte, ou dans l'étable et le four¹⁴.

Les fontaines exigent beaucoup d'entretien. Pour celle du jardin, les spécialistes fournissent 152 tuyaux de bois et 58 vires ou viroles servant de liens (1579). Il faut aussi creuser, puis refermer les fouilles abritant ces canalisations. La fontaine principale se trouve dans la cour. Lors de réparations, Claude Simoine fournit de la pierre d'Hauterive pour la pile et le bassin, ainsi que du ciment (1586). Une autre «fontaine de pierre» est placée dans le domaine du château, près du pressoir neuf, soit au nord, par un maçon de Cormondrèche, en 1591. Au jardin, rien n'est négligé pour une bonne tenue des lieux. Le maçon Louis Choux refait le mur du côté du chemin, en 1579¹⁵. Lors de l'exercice de 1586, décidément très chargé, le forgeron Jérémie Dubied livre quatre crochets de fer pour attacher des bercles (espaliers), au dessous du château. Le maître maçon Claude Simoine construit un mur au midi et exhausse celui du jardin en trois points 16.

¹⁰ N 17, No 2, inventaire du 19 mars 1582; Recettes, vol. 9, 1579; vol. 11, 1596; vol. 10, 1582, 1584, 1586, 1588.

¹¹ Recettes, vol. 9, 1580; vol. 10, 1585, 1586, 1590; vol. 11, 1593.

¹² Recettes, vol. 9, 1575, 1580; vol. 10, 1585, 1587; pour les meubles, vol. 10, 1586, 1592.

¹³ Recettes, vol. 10, 1584, 1586, 1591; vol. 11, 1593. MCE, vol. 3, fol. 59 vo, 1577.

¹⁴ Recettes, vol. 10, 1584, 1586, 1587.

¹⁵ Recettes, vol. 9, 1579; vol. 10, 1586; vol. 11, 1593.

¹⁶ Recettes, vol. 9, 1579; vol. 10, 1586; vol. 11, 1593, 1597.

Au XVII^e siècle, le château bénéficie grandement de l'intérêt que lui porte Henri II d'Orléans-Longueville (1595–1663). Le jeune souverain venu dans sa principauté, en 1617, trouve à Colombier les jardins, l'espace et la proximité du lac qui agrémentent ses heures de loisirs. Malgré une épidémie, le prince ne manque pas de s'arrêter au château lors d'un simple passage, en 1639. Comme il avait exprimé son désir de séjourner en famille à Colombier, le receveur Jacques d'Estavayer, seigneur de Mollondin, conseiller et interprète du roi de France, représenté par son frère Philippe, fait transformer les logis entourant la cour. Henri II ne pourra jouir que brièvement de ce lieu de prédilection, lors de son voyage de 1657. Ce sera surtout l'occasion d'ordonner la plantation des fameuses Allées du domaine par les sujets de Colombier, en échange de la remise d'une lourde dette occasionnée par un cautionnement souscrit à la légère¹⁷.

Avant même le premier voyage d'Henri II, le château devient l'objet d'importants travaux, pas très aisés à localiser. Le compte de 1615 apprend que le maître couvreur Jean Tuscher, de La Neuveville, a exécuté la couverture neuve des tours et «remué» entièrement celle du corps du château. David Bourquin, maître charpentier à Colombier, dresse à neuf les charpentes sur les tourelles. L'unique mention des deux arcades neuves d'une galerie doit être rapprochée de celle des «bâtiments nouveaux» pour lesquels des charretiers transportent de la pierre et du sable. Quatre-vingts chars de tuf amenés par eau depuis Chez-le-Bart servent à élever des cheminées et des galandages. Six bateaux de pierre d'Hauterive sont utilisés pour des réparations et des constructions. Quant à la livraison d'autres matériaux, elle ne laisse aucun doute sur l'étendue des travaux de couverture. Moïse et Pierre Amiet, puis Louis Monnier, tous des tuileries de Grandson, fournissent 14920 tuiles, 1000 briques de cheminée, 200 carreaux et 794 corneaux ou tuiles de faîte. Emer Beynon, de Villeret, fabrique par milliers les clous divers indispensables à la couverture: 14499 clous *latterets*, (pour fixer les lattes), 2000 pour les planchers, 1304 pour les tuiles de faîte, 4500 braquets, 3000 de clavins (pour les bardeaux). Maître Balthazar Wölfflin exécute seize pommeaux et autant de banderolles (girouettes) de cuivre, ferrées par le maître serrurier Abraham Gallot, soudées avec le métal vendu par le potier d'étain Henri Bonvespre, et ornées des armes des Orléans/Longueville par Pierre Bussine, peintre de Besançon. Des lattes, des planches sous les parties en fer blanc de la couverture des tourelles et des chénaux complètent le tout. Il s'effectue aussi d'autres travaux. Abraham Gallot forge 304 clous à tête large pour la porte principale du château, refaite à neuf en 1606. Le receveur obtient le remboursement d'un cabinet aménagé dans l'antichambre du grand poile éclairé par une fenêtre. Outre les girouettes, Pierre Bussine exécute un cadran solaire sur la tour surmontant la porte d'entrée et peint les armes du souverain sur «la pille des deux arcades qui sont esté faict de neuf audit chasteau, où l'on veult construire une gallerie» – qui n'était donc point encore achevée. Bussine ne dédaigne pas de peindre en rouge-brun la porte du château et des barreaux de fenêtres 18.

Pendant l'exercice de 1616, les travaux se poursuivent sans désemparer. Le carrier Antoine Doudiet, d'Hauterive, fournit de la pierre de taille et de refus (des moëllons) pour les bâtiments nouveaux, 46 toises 3/4, précise ton ailleurs, tandis qu'Abraham Pettavel, de Bôle, livre cent chars de moëllons employés à la muraille neuve du château. Collet Rossel et un ouvrier creusent les fondations nécessaires. En vertu d'un marché conclu avec eux, les maîtres maçons Blaise et Jean Petitjaquet, Balthazar Jeanjaquet et Adam Guinand construisent des murs neufs ou exhaussent des tourelles et des murs anciens. Ils consacrent 500 journées supplémentaires à des crépissages et à la taille des pierres. Adam Guinand se charge en outre, au moyen d'ocre et d'huile, de peindre en jaune l'encadrement des fenêtres, des portes, des arcs, les tourelles et diverses parties en pierre de taille. Les travaux de couverture se poursuivent. Jean Tissot, de Boudry, exécute quatre lucarnes sur un toit refait à neuf, et les receveurs paient à Jacques et à Moïse Amiet, tuiliers

¹⁷ P. de Pury, Jacques d'Estavayer; article paru dans le Musée neuchâtelois, 1930, p. 199, 210, 211, 214.

¹⁸ Recettes, vol. 13, 1615.

de Grandson, 30106 tuiles, 2134 briques de cheminée, 500 carreaux de pavement et 500 tuiles faîtières. Emer Beynon livre encore 1800 clous à lattes, et 1100 pour des planchers. Le maréchal Abraham Barrelet, de Bôle, fournit de quoi ferrer des fenêtres, peut-être celles que le vitrier Pierre Bussereux a faites pour les salles dominant l'entrée et pour l'antichambre de la grande salle. Charles Roget, d'Estavayer, et Jean Jaquenod, de Cormondrèche, fabriquent des serrures avec ou sans cadenas 19.

La campagne de 1617 est plus laborieuse à certains égards. Le maire de Colombier, le trésorier Mouchet et M. de Mollondin, c'est-à-dire Philippe d'Estavayer, sont chargés d'ordonner aux sujets habitant le village de transporter les matériaux nécessaires aux réparations du château, faute de quoi le travail sera exécuté à leurs frais. Six mois plus tard, le maire reçoit les pouvoirs nécessaires pour lever des gages contre les sujets récalcitrants. L'ouvrage touche à sa fin. Les mêmes maçons que précédemment et le maître charpentier reçoivent les derniers accomptes avant le paiement définitif de 1618. Antoine Doudiet livre encore de la pierre d'Hauterive, et Emer Beynon 6200 clous. D'autres vendent près de trente-trois douzaines de planches, des moëllons, de la pierre morte et des briques de cheminée pour réparer les fours — à lui seul, Samuel Marchand, maître bourgeois de Boudry, en livre 900. Petermann ou Pierre Fargand, serrurier à Estavayer, auquel on s'était déjà adressé en 1614, exécute des serrures et des ferrures aux portes de la galerie, au-dessus de laquelle Adam Guinand élève un canal de cheminée pour les lavoirs de la grande cuisine. Blaise Petitjaquet et ses aides blanchissent tout l'extérieur du principal corps de logis, et la moitié de l'intérieur, de même que la galerie et la cuisine en entier²⁰.

Dans la mesure où les sources trop peu explicites permettent de le constater, on peut dire que, de 1615 à 1618, le château et sa couverture sont entièrement remis en état, que certains murs, au nord sans doute, sont exhaussés et une galerie bâtie à neuf en bordure orientale de la cour. L'auteur d'un mémoire au prince, vers 1623, pourra écrire que le château est une fort belle maison, très bien située, disposant d'un domaine étendu, d'une fontaine dans la cour, d'étables, d'une grange, d'une «jolie galerie bastie depuis 1618», d'une grande cuisine ayant deux cheminées, «le tout basty de neuf par Son Altesse depuis cinq ou six ans». Devant le chateau (au nord) «est un fort beau bastiment où est un pressouer où ceux du village sont tenus de venir pressurer le vin»; sur ce pressoir banal existe la possibilité d'aménager des greniers. Peut-être est-ce pour l'aménagement de la partie nord du grand corps de logis, que le trésorier général Jean Mouchet s'entend avec Jonas Roulet. Le maçon qui signe une quittance le 4 mai 1622 a fait deux fenêtres plus grandes au pressoir, voûté et pavé une cavette (caveau) munie d'une fenêtre près de la tour d'escalier et bâti par là dessus une cuisine éclairée par trois fenêtres, munie d'un lavoir, d'une cheminée et d'une dépense pour la viande. Cela nécessite le déplacement de la porte des toilettes et celui d'une fenêtre qui se trouverait privée de jour 21.

L'inventaire des locaux au XVIIe siècle

A condition de faire tourner la rose des vents d'un quart de tour à droite, l'inventaire le plus précis des locaux apparaît dans un consciencieux état du domaine et des revenus de l'Etat, vers 1660²². Au milieu de la grande cour, dite basse-cour, de quarante à cinquante pas de côté, s'élève un mûrier; à l'angle sud-ouest, un bassin de pierre est alimenté en eau par la fontaine du village aux frais des habitants. La cour est entourée de bâtiments couverts de tuiles. Au midi se dresse le grand pavillon, haut de trois étages surmontés d'un galetas. Deux pressoirs à partir desquels un entonnoir de pierre, un bassin et des canaux amènent le vin aux grands tonneaux placés dans une

¹⁹ Recettes, vol. 13, 1616.

²⁰ MCE, vol. 6, fol. 29v, 48v, 1617. Recettes, vol. 13, 1617, 1618. N 17, No 21, 17 juillet 1617.

²¹ Musée neuchâtelois, 1925, p. 76-77. E 25, Nº 26, 4 mai 1622.

²² Série Finances et recettes: un gros cahier cartonné, p. 67-71.

profonde cave voûtée, du côté du lac, occupent le rez-de-chaussée. La sortie du vin se fait par une ouverture sous la galerie. Une avant-cave peut loger sept à huit grands tonneaux. Il existe encore une autre cave non voûtée, au nord. Une tourelle d'escalier s'élève jusqu'au haut du bâtiment. Au premier étage se trouvent une grande salle, le grand poile, une vaste cuisine et plusieurs locaux. Au second étage, l'antichambre tournée vers le midi mesure trente pieds sur quarante; du côté ouest, deux salles donnent sur le jardin; l'une d'elles, la chambre de Son Altesse, est accessible par un cabinet tourné vers la cour. A l'opposé, une grande salle de trente pieds sur quarante a sa vue vers le lac. Il existe d'autres locaux mentionnés en bloc, sans aucun détail.

A l'est de la cour, les galeries sont ouvertes au rez-de-chaussée; deux salles bien éclairées, à l'extrémité sud du premier étage, touchent le grand corps de logis. Du côté extérieur, au milieu et à l'angle de la façade, deux tourelles contiennent trois prisons superposées; au bas de la première se trouve un croton ou cul-de-basse-fosse. Au second étage de la galerie, dans le galetas où l'on applique la question, il n'y a qu'une chambre, voisine du château. Au nord de la cour, un rez-de-chaussée abrite une grande cuisine, munie de deux cheminées à ses extrémités et, plus près de la tour d'entrée, une écurie voûtée, une cuisine voûtée dotée de trois fours à pain, et une chambre. Une salle accessible par les galeries surmonte la grande cuisine, alors que le reste de ce premier étage est occupé par le pigeonnier, par un petit pigeonnier nouvellement bâti et par des galetas.

A l'ouest de la cour s'élève une vaste grange permettant d'abriter tous les fourrages du domaine, au dessus d'une écurie et des étables. Au nord de cette grange, un beau bloc, contigu à la tour de l'entrée, contient, au rez-de-chaussée, une écurie double entièrement voûtée où peuvent loger vingt à vingt-quatre chevaux, et une grande cave voûtée. Par là dessus, trois greniers superposés tirent chacun leur éclairage de huit petits jours de fenêtres. Dans le galetas on pourrait encore faire des greniers. A l'angle nord-ouest de la cour, la tour carrée du portail, munie de mâchicoulis, compte cinq étages; elle est flanquée d'un local voûté surmonté d'un poile, d'une cuisine, d'une chambre et d'une salle. Extérieurement à la cour décrite, un grand bâtiment nommé le pressoir neuf touche à l'extrémité nord des galeries (par l'intermédiaire de la porte des Allées); en forme d'équerre, il délimite une cour assez grande qu'on pourrait fermer du côté du village. A l'intérieur du bâtiment se trouve une cave non voûtée, pour seize grands tonneaux, un local aussi étendu pour la futaille et un grand pressoir. La partie supérieure, ajourée, possède de belles charpentes qui permettraient d'établir deux étages de greniers. A l'ouest, du côté de la cure, un petit bâtiment en retour d'équerre contient six étables pour le petit bétail.

Dans les grandes lignes, et pour une part appréciable des détails, on retrouve parfaitement le château tel qu'il apparaît sur le plan établi en 1802 par le notaire Pierre-Henri Pingeon, et sur celui de 1837 par Edouard de Sandoz-Rosières (fig. 1 et pl. 65). Un inventaire de 1661 précise sur quelques points les données de l'état précédent. La grande porte d'entrée a un guichet muni d'une petite grille de fer; des échelles permettent l'accès de la partie supérieure de la tour; une petite salle voisine des greniers possède deux fenêtres. Dans le grand pigeonnier de l'aile nord, les boulins où nichent les oiseaux sont de brique; à l'angle voisin coexistent les prisons, le poulailler, un tour pour sortir le vin et un local pour les outils des laboureurs. La galerie a quatre ouvertures vitrées du côté du lac et trois grands fenêtrages de deux baies sur la cour; des fenêtres abîmées sont placées dans un autre local avec quinze girouettes anciennes. Le mûrier de la cour est entouré d'un muret de pierre. Dans le grand pavillon, la petite cave à l'est de la tour d'entrée est un cellier; cette tour a quatre fenêtres vitrées de losanges, et trois protégées par des grillages. Le grand poile occupant la partie nord-ouest du premier étage abrite un poêle en bon état; dans son angle extérieur, existe un petit cabinet voûté servant de dépense, au-dessus de laquelle se trouve une petite chambre voûtée dite le trésor. Comme le prouve un inventaire de 1633, signalant une armoire murale qui contient des cahiers de Reconnaissances, ce trésor est un local d'archives, et point ou plus du tout une chapelle, ainsi que le répète à tort le plan de 1837. Le petit poile, au midi du grand, communique par le moyen de deux portes avec la cuisine. La description s'arrête malheureusement là, car les

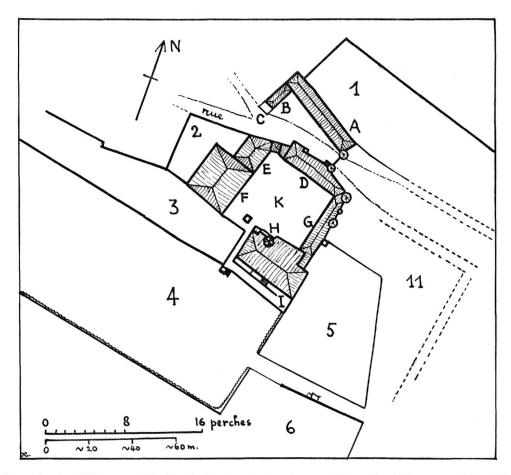


Fig. 1. Colombier. Le château en 1802, d'après le plan du domaine, par Pierre-Henri Pingeon. — A Le bâtiment du magasin et de la cave, dit des Allées. — B La maison occupée par le tonnelier. — C Petit jardin devant la maison susdite. — D Le bâtiment au nord de la cour [et la tour du portail]. — E Le bâtiment des greniers à l'occident de la cour. F Le bâtiment de la grange, des écuries, cave et remise, à l'occident de la cour. — G Le bâtiment à l'orient de la cour [la galerie]. — H Le bâtiment au midi de la cour [ou vieux château]. — I Le bâtiment de la lessiverie, tour quarrée et place au midi du n° H, y compris l'allée de la cour au verger. — K La cour [avec la Fontaine entre F et H]. I La Serva [pâturage]. — 2 Le jardin à l'occident de la grange et des greniers. — 3 Le grand jardin. — 4 Le verger. — 5 L'enclos. — 6 Le jardin au midi de l'enclos. — 11 Place derrière le château [à l'entrée des Allées].

feuillets suivants manquent. Jusqu'à un certain point, l'inventaire de 1633 complète notre information ²³. Un escalier en vis, à l'intérieur du grenier, desservait celui-ci, les diverses chambres superposées de la tour d'entrée et leurs étroites annexes du côté oriental; elles deviendront, selon le plan de 1837, des locaux d'archives et des prisons. Dans le galetas du grenier s'ouvrait déjà une fenêtre à croisée de pierre, du côté du nord. Pour le grand bâtiment, relevons simplement qu'au premier étage, au midi de la grande salle et à l'angle du bâtiment, une chambre se nommait la nourisserie, ou chambre des nourrices. C'est au second étage, à l'angle sud-ouest, que se trouvait la chambre de Son Altesse (aujourd'hui salle du régiment Meuron), précédée d'une antichambre (actuelle salle des armures).

L'entretien des toits et des pièces d'habitation

Toujours à la faveur des travaux d'entretien, la physionomie des lieux se fait plus familière. Pour rhabiller les tourelles, on achète 38 feuilles de tôle, six douzaines de lattes et des centaines de

²³ Série Domaines: «Inventaire des meubles et ustensiles qui sont au chasteau de Collombier», 13 avril 1661. A 18b, Nº 6. Inventaire selon visite des 19 avril et 11 septembre 1633.

clous, en 1640. Le potier d'étain Jérémie Boyve refond le pommeau de la tour sud qui s'était rompu en tombant avec sa girouette. Pourrie, la grande lucarne du pressoir neuf est abattue; le toit est refermé sur son emplacement. Il faut aussi remplacer le chéneau de bois au dessus du grand poile. En 1675, le maître chaudronnier David Peter exécute un pommeau de cuivre pour la tour, celle de l'entrée sans doute. Trois ans plus tard, le Conseil donne des ordres pressants pour réparer la charpente et le couvert du magasin du château, menacés d'effondrement. Le maître charpentier Antoine Tinturier, fixé à Corcelles, exécute des réparations considérables en 1687. Il remet en état deux tours; à l'une il pose huit chevrons et une étoile à la base de la flèche, puis il démolit une petite tour voisine pour réemployer ses matériaux. Tinturier répare encore un coin de la charpente du château menaçant de tomber et d'enfoncer un plancher voisin; à la porte des Allées, il recoiffe d'une flèche l'une des tours, enfin, il exécute trois portes et trois planchers aux prisons, puis remet en état les trois pressoirs. Tous ces travaux s'expliquent, lorsqu'on les rapproche des doléances du receveur David de Montmollin, trois ans plus tôt: les pressoirs rompus sont hors d'usage, les galeries pourissent faute de fenêtres, et la neige pénètre dans le château, parce que les lucarnes du grand toit sont démunies de contrevents 24.

En 1604, le gouverneur ordonne d'aménager à neuf les prisons et le colombier utilisables qui faisaient défaut. Le maçon Jacques DuPasquier, de Fleurier, construit le mur et coupe les encadrements de portes nécessaires, Pierre et Jean Collier, charpentiers, taillent les poutres, les planchers et les portes nécessaires, puis le receveur paie les serrures et cinquante feuilles de fer blanc utilisées à cet ouvrage. Le charpentier David Bourquin pose trois planchers aux prisons et le maître serrurier Jean Jaquenod réalise des travaux de son art, en 1619. Les commodités ou toilettes du château sont particulièrement soignées et hygiéniques, puisque maître Adam Guinand, maçon, exécute leurs conduits en laves, c'est-à-dire en pierres plates remplissant au moins 22 chars. A la cuisine, le maître maçon et tailleur de pierre Balthazar Jeanjaquet, de Bôle, place un bassin de pierre servant de réservoir d'eau. La grande ronde du remplacement des portes et des serrures occupe Petermann Fargand en 1614, alors que Wolfgang Collomb, menuisier, travaille un plancher neuf. Parfois les travaux répondent à des circonstances précises: Balthazar Jeanjaquet perce le mur d'une des salles, et place un encadrement de porte en pierre de taille, pour la venue de Louis de Bourbon, comte de Soissons, le beau-frère d'Henri II d'Orléans-Longueville. En 1627, on réaménage les vieilles chambres placées entre la grande salle et les galeries. Après avoir vidé de la terre et des débris, Abraham Dubied, maître maçon, Steff Péquignot, serrurier, et David Bourquin, charpentier, collaborent aux chambres nouvellement «bâties», dont les cheminées sont édifiées au moyen de 3000 briques achetées de Bastian Monnier, tuilier à Grandson²5.

Afin de garantir un certain confort dans des pièces souvent grandes et élevées, il n'existe, outre un mobilier peu abondant et varié, que les fenêtres et les poêles. Pour les fenêtres, à défaut de précisions sur leur facture, les noms de vitriers abondent: Jean Royer, Pierre Bussereux, Jean Gretillat ou Isaac Wachsmut. En 1619, le maréchal Abraham Barrelet travaille 439 livres de métal pour ferrer les baies des galeries. Quant aux poêles, Daniel Sire, maître maçon à Neuchâtel, fait un socle en pierre de taille au petit poile. C'est Georges et Jean Tissot, frères, de Boudry, qui exécutent et posent ce poêle, pour 47 livres. Un potier de terre de Bienne œuvre en 1637, puis Jean Barbier, de Levoncourt, construit un poêle neuf en forme de buffet dans une petite chambre au dessus du portail de l'entrée. Beaucoup plus tard, en 1673, le maçon Jonas Perrin répare le four et les fourneaux, puis Josué Martenet, maître caquelar exécute un poêle neuf pour la grande chambre, en 1678 26.

²⁴ Recettes, vol. 16, 1640, 1643. Comptes 1675, parties casuelles, f. 31. MCE, vol. 26, f. 146v, et 160, 1678; vol. 31, p. 576, 1684. Quittances, 1687.

²⁵ Recettes, vol. 12, 1604, 1612; vol. 13, 1613, 1619; vol. 14, 1625, 1627. Sur le séjour du comte de Soissons, voir E. Rott dans le *Musée neuchâtelois*, 1879, p. 58-68.

²⁶ Recettes, vol. 12, 1613; vol. 13, 1614, 1619; vol. 14, 1627; vol. 15, 1637; vol. 16, 1639. Comptes, 1673 et 1678.

Après les pièces habitées, les caves restent certainement les locaux les plus importants de la maison. Un inventaire des meubles de cave, vers 1631, dénombre 21 grandes bosses (tonneaux de plus de 900 litres), 13 tines et 4 cuvets; on juge nécessaire d'acheter trois douzaines de gerles. Après les vendanges de 1631, probablement très abondantes, 6 bosses de chêne et une de sapin viennent agrandir ce mobilier. Le Conseil d'Etat ordonne un nouvel inventaire, en 1677, et s'inquiète de l'achat de tonneaux destinés à recevoir une récolte prévue très généreuse 27. Quant aux pressoirs, ils requièrent un entretient constant et les soins assidus des charpentiers.

En 1620, la grange subit d'importantes réparations par les soins de David Bourquin, charpentier, mais on reproche au maître couvreur Jean Tuscher d'avoir laissé une gouttière. Une reconstruction de cette grange, pour laquelle les magistrats avaient requis des communes le bois nécessaire, est entreprise en 1648. Les autres locaux utilitaires subissent des aménagements de détail. Ainsi, Etienne Petitjaquet agrandit la fenêtre de la grande écurie lors du séjour d'Eustache de Refuge, ambassadeur du roi de France. Il ne semble pas que les craintes pour la solidité d'un mur du grenier qui penchait (1684) aient été fondées 28.

Les abords immédiats des édifices continuent à être bien entretenus. Maître Abraham Menoud, de Neuchâtel, pave en partie la place, la cour et une ruelle derrière le château, par où passent des écoulements. Abraham Dard et Abraham Jeannet pavent l'espace compris entre l'entrée et le pressoir neuf, c'est-à-dire la cour nord, préalablement aplanie; 27 chars de cailloux sont nécessaires à cet ouvrage. D'autres installations se révèlent vétustes. Ainsi, le 16 mai 1629, le mur de la vieille place ou basse-cour (plus tard, jardin Ibrahim, actuellement occupé par les cuisines) s'effondre en partie sur la maison de Jonas Miéville et l'endommage. L'intéressé reçoit une indemnité de 300 livres, tandis que les maçons Abraham Dard et Abraham Jeannet rebâtissent 9 toises ½ de mur de ce côté²⁹.

La fontaine est le sujet de bien des soucis pour les magistrats. Le Conseil d'Etat fait ordonner aux gouverneurs du village de remplir leurs devoirs pour amener l'eau, faute de quoi ils seront traduits en justice (1601). Quelques années plus tard, le capitaine Mouchet est chargé d'obtenir des sujets de Colombier qu'ils conduisent l'eau de la fontaine dans le château. En 1614, les maîtres charpentiers Gabriel Bride, Léonard Bergeon et Pierre Martenet exécutent un bassin et reposent une partie des tuyaux de bois; l'eau utilisée s'écoule du bassin par deux canaux en pierre de taille, que Balthazar Jeanjaquet place sous les deux portes du jardin. Par une combinaison curieuse, due visiblement au désir d'éviter des détours, l'adduction d'eau se fait à travers la maison de Pierre Rossel, membre de la Cour de justice. En dédommagement de cette servitude, et du fait qu'il a fallu percer les fondations de l'immeuble, le propriétaire reçoit 200 livres et le bois de deux arbres. Les bassins de la fontaine sont encore refaits à neuf en 1627, et les tuyaux entièrement reposés 30. A partir de 1651, le bassin est en pierre. Comme le maître maçon Guillaume Droz-dit-Busset avait mal réussi cet ouvrage, il dut le faire exécuter à ses frais par Antoine Spinga qui réparait alors le pont de Thielle (1656). Dès lors, les receveurs font durer ce bassin. Maître Jonas Perrin le cimente en 1671; Joseph Humbert-Droz qui s'y est mal pris en 1684, doit recommencer cette besogne. Il est même question de revêtir intérieurement de planches ce bassin décidément peu étanche 31.

Grâce aux comptes, apparaissent aussi quelques détails sur l'aménagement du jardin. Les maîtres maçons Claude Perrot et Antoine Clerc, de Fleurier, réparent et rebâtissent le mur d'enclos ruiné par un débordement d'eau survenu le 11 mai 1614, et raccomodent un petit pont de

²⁷ K 17, No 29, après 1631.

²⁸ Recettes, vol. 12, 1613; vol. 13, 1620; vol. 17, 1648. I 17 Nos 9 et 22, 1622. MCE, vol. 14, f. 43 v, 1648; vol. 31, p. 576, 1684.

²⁹ Recettes, vol. 13, 1614; vol. 14, 1628, 1631; vol. 106, 1633. U21, No 19, 1629.

³⁰ MCE, vol. 5, f. 195v, 1601; fol. 321v, 1605; vol. 7, f. 44v, 1624. Recettes, vol. 13, 1614; vol. 14, 1627.

³¹ MCE, vol. 16, f. 13 v, 1656; vol. 31, p. 576, 1684. Recettes, vol. 17, 1651. Comptes, 1671, parties casuelles, f. 32 v.

pierre enfoncé. Beaucoup plus tard, en mars 1643, le charpentier David Bourquin travaille et pose la treille, depuis la fontaine du jardin jusqu'au château, puis il dresse les cadres de bois servant à supporter les allées couvertes tendant à un petit cabinet. La treille en bois du Chanet de Bevaix est fixée au mur par des tampons; elle est continuée l'année suivante dès la fontaine en direction du village (à l'ouest), et au midi du château, sur l'allée aboutissant à la petite vigne. La commune ne fournit pas moins de trois chars de bois pour réparer le cabinet du jardin, en 1653 32. Après le passage d'Henri II d'Orléans-Longueville, en 1657, un nouvel effort est entrepris. C'est l'époque où la commune de Colombier a la charge délicate de planter les fameuses Allées dans le domaine du château. Le maître jardinier Pierre Bonneton fournit 18 arbres pour les espaliers (1659), puis travaille au jardin et au verger, sans que soit précisée la nature de son ouvrage. Jonas Favre, un maître maçon bien connu par d'autres besognes importantes à Neuchâtel et à Môtiers, démolit et rebâtit 9 toises ½ de murs pour en prévenir la chute. Le charpentier Jonas Perrenoud équarrit 46 poteaux de chêne pour les espaliers; lui-même ou un de ses confrères rebâtit la treille sur une allée, au sud du château, grâce à seize pièces de chêne fixées au mur, et soutenues par des poteaux 33.

La situation au début du XVIIIe siècle

Si le château ne bénéficie plus de la visite des souverains au XVIII^e siècle, sa situation à la campagne, pas très loin du chefèlieu, attire les représentants du prince. La dégradation des parties les plus exposées aux éléments progresse sournoisement, et les changements de destination des locaux se multiplient.

En 1705, le granger du receveur reçoit une indemnité de 25 livres faibles, par suite de la chute d'une flèche du château «qui tomba dernièrement sur luy». Vingt ans plus tard, un autre toit surmontant une des tourelles est remplacé par un neuf, taillé et posé par le charpentier Jacob Juillard, couvert par Henri Hurby, puis gaîné de fer blanc et surmonté d'un pommeau par le maître lanternier Isaac Hurby. La même année 1725, le maître charpentier Abraham Verron exécute un pressoir neuf, assisté du maçon Jonas Duvanel qui élève les murs du soubassement, et agrandit les trois fenêtres du local. Le maréchal Jean-Jacques Berthoud travaille un «pressoir de fer» – à moins que ce soit la vis du précédent. Nombre de travaux visent le bien-être du baron de Strunkedé, président de la régence de Clèves, envoyé à Neuchâtel en juin 1724, avec le titre de ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le roi de Prusse, pour enquêter sur l'état d'esprit de la principauté. Dans une longue liste des ouvrages de Jacob Juillard, voici les postes les plus caractéristiques: fait un rayon dans la chambre de la baronne, réparé le tournebroche, aménagé un réservoir à poisson dans le bassin de la fontaine, percé un trou dans la chambre de M. de Strunkedé pour installer une cloche (sonnette) et son cordon, fait des bancs aux allées et au jardin, réparé le plancher dans la chambre du fils du baron et les chambres des secrétaires. Le maître terrinier Jérémie Mouchet remet en état deux poêles. De son côté, Isaac Hurby fournit 32 feuilles de fer blanc pour les tuyaux et les portes de petits poêles dans les chambres de Son Excellence³⁴.

Des réparations qui suivent, il vaut la peine de retenir la facture et la pose d'une poêle neuf vert, bordé de blanc, dans le grand poile par le maître Jean-Conrad Landolt (1727), et l'éxécution de trois autres poêles d'une valeur de 27 écus par le maître terrinier Jérémie Mouchet, en 1745. Lorsque le maçon Jonas Duvanel répare ou même reconstruit plusieurs murs, en 1728, ceux du jardin sont couverts de tuiles pour les protéger. Dès 1735, le Conseil d'Etat ordonne de refaire la charpente de la grange du château et de l'étayer, car elle menace ruine. Les inquiétudes des experts sont sans doute exagérées, ou la dépense jugée trop forte, puisqu'en 1739, rien n'est fait. Le Conseil décide alors d'utiliser des bois abattus par le vent dans la forêt de Dame Othenette. David Veillardoz,

³² Recettes, vol. 13, 1614; vol. 16, 1643, 1644. Arch. de Colombier, BB2, No 15, p. 24, 20 fév. 1653.

³³ Recettes, vol. 17, 1659, 1660, 1661.

³⁴ MCE, vol. 49, p. 307, 1705. Quittances, 1725-1726 (bâtiments), No 24, 25, 31, 42-46.

charpentier de la Seigneurie, reste intraitable quant au prix de 300 livres. Bientôt on lui fait grief du mauvais ouvrage qu'il a exécuté pour la nouvelle charpente de la grange et écurie: elle n'est point faite selon les habitudes du pays, ni solide; la distance entre les planchers paraît trop faible, enfin, le fond des écuries se trouve à un niveau trop bas. Ainsi, doit on refaire la grange différem ment, en 1741. Les maîtres dressent aussi le devis d'une autre écurie et d'une remise, demandée par le receveur: un pavé de 75 pieds sur 15 mettra de niveau le local disposant de dix-huit crèches et trois portes; huit poutres et le plancher seront relevés. Le maçon Jonas Duvanel se met à l'ouvrage en démolissant et réparant la muraille de derrière (à l'ouest), celle de l'orient et celle du côté du jardin (au sud) qu'il refonde complètement; il élève un petit mur pour placer les sablières de l'écurie neuve qu'il pave, après avoir aplani le terrain. Duvanel et un associé exhaussent encore les jambages de la grande porte de la remise, condamnent une petite porte, élargissent celle de l'écurie, taillent ses jambages et les pierres d'une petite fenêtre voisine. Quant à Veillardoz, il fait valoir que les étais de l'ancienne grange n'ont pas pu être utilisés pour la charpente de la nouvelle et que, faute d'avoir pu se servir de vieilles pièces, il a dû en livrer 24 supplémentaires et 24 chevrons. Henri Hurby et Jean-Pierre Fontaine, les couvreurs de la Seigneurie, après avoir descendu la tuile, la remettent en place et clouent les lattes sur la charpente neuve. Ainsi, sur des murs très partiellement conservés, la distribution intérieure et la charpente se trouvaient modifiées complètement 35.

En 1749, le Conseil d'Etat décide de faire poser des contrevents partout, afin que la charpente ne pourrisse plus sous l'effet de la pluie et de la neige. Les tours, modifiées, seront coiffées de rabatues (croupes). Néanmoins, la tourelle d'escalier recevra quatre pans pour ne pas trop déparer l'ensemble. Il semble que le charpentier David Veillardoz et le couvreur Henri Hurby aient démoli deux flèches seulement, et qu'il ait fallu attendre 1752 pour compléter l'équipement des fenêtres en volets. Une chambre permettant de mettre les criminels à la question est aussi aménagée. A la tour des prisons, dite la tour prisonnière, le charpentier Daniel Vuillomenet exécute 12 contrevents, 1324 pieds cubes de planchers et 175 pieds de fenêtres. Quant à Nicolas Thiébaud, un maçon, il relève 11 toises de murs écroulés au jardin, puis repave de briques le four, la cuisine et le réduit voisin. Un inventaire de l'époque montre, qu'en dehors de l'équipement de la cave, le mobilier est des plus réduits. Seule la grande chambre d'habitation abrite quelques objets dignes d'une mention: un buffet de noyer à deux portes, une aiguière d'étain dans une niche du même métal, un vieil archebanc de noyer portant une boiserie à quatre corps 36.

Les transformations provoquées par la venue de lord Keith

L'arrivée d'un nouveau gouverneur de la principauté, Georges, lord Keith, maréchal héréditaire d'Ecosse, connu dans le pays sous le nom pittoresque de Milord Maréchal, va quelque peu bouleverser l'existence du château. Descendu à Neuchâtel le 30 septembre 1754, le noble écossais s'attache cependant bien vite à Colombier où il fixe sa résidence ordinaire³⁷. Dès le mois de novembre, maître Adam Biolley, charpentier, établit le plan d'une glacière, le devis de réparations pour des chambres à la tonnellerie, et un plan des appartements du château. Il refait les planchers de la salle à manger et de la salle donnant sur la cour, remplace les sablières pourries, exécute enfin un encadrement de porte entre le grand poile et le cabinet où il coupe le plancher devant la cheminée. Le maçon Jean-Louis Thiébaud collabore au plan du château et creuse la glacière. Il fait aussi un canal pour le jet d'eau du jardin, utilise 500 briques pour le canal de cheminée dans la chambre

³⁵ Quittances (bâtiments), 1727–1728, N° 34; 1728–1729, N° 49, 50, 66. MCE, vol. 79, p. 170, 178, 1735; vol. 83, p. 112, 498, 1739; vol. 84, p. 322, 340, 352, 1740; vol. 86, p. 177, 1742. Quittances (bâtiments), 1740–1741, N° 23, 27, 28, 30, 31, 37, 39; 1744–1745, N° 39.

³⁶ MCE, vol. 93, p. 349, 408, 428, 480, 1749. Quittances (bâtiments), 1748–1749, No 78; 1753–1754, No 26–28, 59. Série Bâtiments, 1753.

³⁷ J. H. Bonhôte, Un gouverneur de Neuchâtel: Milord maréchal; dans Musée neuchâtelois, 1864, p. 43–48, 70–79, 105–111.

du gouverneur, agrandit le portail en pierre de taille d'une remise où Biolley relève le plafond de 5 pieds ½. Le maître menuisier Théodore Favarger exécute de petits volets à la fenêtre de la chambre de lord Keith, deux portes à panneaux et une réparation au plancher. Dans le grand poile, il remet des pièces au plafond. A l'étage supérieur, Favarger répare entièrement à neuf les planchers, les parois, les portes et les fenêtres de plusieurs chambres, dont celle de «Mamsel», c'est-à-dire de Mademoiselle Emet Ulla, une protégée de Milord Maréchal. Il fait aussi deux tables munies de tiroirs, une garderobe à deux portes, deux volets pour une cheminée dans la chambre du secrétaire, puis passe en couleur verte quatre portes au jardin et les contrevents de la chambre de lord Keith. Un autre maître menuisier, Jean-Jacques Gallandre, établit plusieurs petites fenêtres. Samuel Fatton, maréchal, forge deux cercles de fer pour le bassin du jet d'eau, une crémaillère de 15 livres, 17 boucles et 4 crochets pour l'écurie. Le paveur Daniel Javin exécute dix toises de pavé dans la cour, dans l'allée du jardin, à la remise et à l'écurie, et enfin, au delà de 22 toises dans la cour, grâce à 58 chars de cailloux amenés depuis le bord du lac. Elie-François Matthey-Prévôt, serrurier à Saint-Blaise, livre les ferrures et les serrures étamées de deux portes munies de boutons en forme d'olives. Fixé à Serrières, le maître serrurier Jacob Claparède exécute quatre serrures polies pour les chambres neuves de Milord, répare des portes de cheminée, puis fournit des grilles de fourneau, des fiches et une bascule. L'installation de lord Keith ne s'est pas faite sans bouleverser des habitudes, puisqu'il occupe les locaux jusqu'alors tenus par le receveur. Le charpentier Adam Biolley est donc chargé de mettre en état un logement pour le sieur Borel, dans l'aile nord du château: cuisine, escalier, chambre de domestiques au rez-de-chaussée et pièces diverses. En 1764 seulement, le receveur Pierre-Abram Borel pourra se faire rembourser les frais payés en 1756 «après qu'il eut été obligé de déloger des apartemens qu'il occupoit, pour les céder à Son Excellence Mylord maréchal d'Ecosse, et de s'établir dans un emplacement pour lors inhabitable». Les charpentiers Favre et Bourquin établirent une chambre boisée neuve, à l'étage, les frères Grandjean, maçons, construisirent une cheminée et un tiers posa un poêle en plus des travaux officiellement accordés 38.

Fort bien en cour auprès de Frédéric II, le maréchal d'Ecosse obtint à titre viager, comme «la nommée Emet Ulla», le second étage du château et le verger attenant, pour le prix modeste de 80 francs par année. Cette concession gracieuse, du 5 avril 1757, ne devait prendre effet qu'au milieu de 1761, à l'expiration du bail du receveur. En réalité, la jouissance fut immédiate. Dans sa demande, néanmoins, lord Keith avait déclaré le second étage du château inhabitable et inutile; il promettait de faire exécuter à ses frais des réparations essentielles, et de replanter le verger, où la vieillesse des arbres et la médiocrité des plans nécessitait un arrachage. Une concession en bonne et due forme fut passée par le chancelier, selon l'ordre du roi. Elle accordait quelques locaux supplémentaires, dont «la serre pour les légumes d'hyver, à côté de la remise, anciennement une écurie». Quelques années s'étaient à peine écoulées que l'habile maréchal obtint une nouvelle faveur (1763). Ayant représenté qu'il avait dépensé plus de cent louis à faire venir de l'étranger des arbres fruitiers, à les planter, à établir une palissade dans le verger, à faire boiser et couvrir de plafonds plusieurs salles, puis à mettre des serrures, des cheminées et des poêles, il obtint en dédommagement « pour la vie, à Emete Ulla, femme du capitaine de Froment, la libre jouissance du potager, comme aussi des apartemens audit château que lui Lord Maréchal a ci devant occupé». Frédéric II estimait que les fermiers ne paieraient rien d'appréciable pour ces locaux et ces terres 39. En fait, une partie des réparations avait déjà été payée par les caisses du souverain qui en acquitta d'autres, et dut aussi dépenser de quoi loger son receveur.

³⁸ MCE, vol. 98, p. 517, 1754. Quittances (bâtiments), 1754–1755, No 75; 1755–1756, Nos 29–31, 34, 35, 38, 45, 49, 50, 53, 58, 63; 1756–1757, Nos 27, 30, 39, 43, 53; 1764–1765, No 36.

³⁹ Lettres de Sa Majesté, vol. B, p. 79, 249, 5 avril 1757, 19 juillet 1763. Actes de chancellerie, vol. 26, p. 548, 20 mai 1757. Noter la froideur calculée et lucide de la Cour pour la «nommée Emet Ulla», puis «Emete-Ulla femme du capitaine de Froment», que les Neuchâtelois qualifient de Demoiselle, puis d'épouse du sieur de Froment. Cette «protégée», et un peu plus du maréchal, ne pouvait être que malheureuse avec le mari auquel on l'avait imposée.

Le roi et ses ministres sentirent des réticences du côté neuchâtelois; Milord maréchal ne se priva sans doute pas de les mettre en évidence. Ainsi, « pour de certaines raisons », le Conseil d'Etat reçut l'ordre de dresser un état des remises, écuries, caves, greniers et autres annexes, en précisant qui en avait la jouissance. Les magistrats firent dresser un plan (introuvable à Neuchâtel), en précisant que Georges Keith et l'épouse du sieur de Froment jouissaient du second étage du château, en vertu du bail viager consenti en 1757, et que le premier étage leur était assuré par rescrit de 1763. Jusqu'au milieu de 1755, le receveur de Colombier avait disposé de tous les locaux pour sa demeure et pour loger un granger, un tonnelier et les revenus en vin, céréales et fourrage, les plus considérables de l'Etat. Depuis 1755, et en dépit de ses besoins, le receveur avait cédé au gouverneur le grand corps de logis, le verger et le grand jardin. Il se trouve maintenant très à l'étroit, puisqu'il n'occupe qu'un chétif espace du château (l'aile nord), où on lui a établi deux pièces chauffables, une petite cuisine, deux chambres à l'étage, deux caves, un caveau; le receveur dispose en outre des pressoirs, d'une écurie, du reste de la grange, des greniers, d'une cave à lait et du bâtiment de la tonnellerie, au nord du portail, près de la cure. La réponse de Frédéric II fut, comme à l'ordinaire, sévère pour les Neuchâtelois. «Il est donc plus que manifeste que la ditte de Froment ne jouit que d'une petite partie des aisances, et que le receveur n'y est nullement trop resserré comme vous voulez nous le faire entendre... Nous voulons que cette distribution des aisances... ne soit jamais altérée» et que Mme de Froment jouisse en paix de ses actes de concession 40.

Que lord Keith n'ait pas assumé, et de loin, les frais principaux de remise en état du château découle de décisions du Conseil d'Etat, antérieures ou postérieures à la concession de 1757, et de l'examen des comptes, outre ce que nous avons déjà relevé. En mars et avril 1757, les magistrats décident de réparer la muraille qui soutient le jardin, et la charpente des chambres du château. Les devis présentés, deux mois plus tard, tendent à «rétablir à neuf une partie de la ramure et les poutres dans les planchers et les plafonds». Des travaux supplémentaires s'ajoutent et se combinent à ceux qui sont prévus. Ainsi, le charpentier Adam Biolley et le maçon Jean-Louis Thiébaud réparent la grande cuisine, la cuisine ordinaire et la dépense voisine. Le maçon Jonas Grandjean nettoie et crépit la muraille du jardin et celle du clos sur 50 toises, puis élève cinq contreforts de roc, hauts de dix pieds et épais de quatre à la base; enfin, il remet en état les escaliers menant du jardin au verger, en modifiant la rampe et le mur. Jonas Enguemann démonte et remonte un poêle dans le cabinet de Milord, pose des briques neuves et refait un petit four voisin. C'est au charpentier Adam Biolley que reviennent les travaux les plus considérables et les plus délicats, en 1758. Le bois de charpente (180 arbres) vient de la forêt de l'Eter, au dessus de Cressier; seize troncs de sapin, pour les madriers de la grange, provenant de la forêt de Dame Othenette au-dessus de Corcelles, sont sciés à Serrières. Biolley fournit lui-même du bois de chêne pour les cloisons du verger ordonnées par le maréchal. Il coupe les arbres, démolit la vieille charpente du pan occidental du toit, équarrit la nouvelle et la pose, travaille les poutres et les planchers du second étage, rétablit en plus la charpente du toit entre les deux tourelles nord, répare les salles donnant sur la cour et doit enfin repêcher dans le lac, à Serrières et à Neuchâtel, ses matériaux emportés par une inondation. A ces tracas s'ajoute le fait que trois ouvriers sont blessés lors de la démolition de la vieille charpente. Le maçon Nicolas Thiébaud exécute une terrasse de 19 toises et 96 pieds au galetas, mure 14 poutres neuves du plancher et regarnit les murs. Quant au couvreur Jean-Pierre Fontaine, il latte et couvre le toit de la nouvelle charpente sur une surface de 47 toises 9 pieds. L'intendant fait réparer par le ferblantier Jean-Henri Zysset un pommeau et sa girouette. Si l'essentiel des ouvrages prévus s'achève en août 1758, les frères Thiébaud réparent la cuisine du ménage, blanchissent deux chambres et maçonnent le four neuf en fournissant «pierres, chaux, sable, ocre, colle sel et lait». En 1762, les mêmes maçons réparent deux cheminées renversées par le vent, et font un

⁴º Lettres de Sa Majesté, vol. B, p. 259, 269, 13 décembre 1763, 14 février 1764. Série bâtiments, Nº 394 § 4. Lettres à Sa Majesté, vol. C. p. 101, 17 janvier 1764.

conduit de pierre à partir de la fontaine, pour alimenter le jet d'eau du jardin. Adam Biolley couvre le bassin de la fontaine de planches et prend des mesures pour boiser les deux salles tournées vers le jardin. Il ne faut pas moins de dix paquets de verre pour des fenêtres neuves⁴¹.

L'aménagement de locaux pour le receveur et la remise en état du château

«Pour la construction d'un logement au corps nord du château de Collombier, pour l'habitation du receveur», Abraham-Henri Borel obtint quelques crédits, en 1763, une semaine après la réception du rescrit en faveur de Madame de Froment. La somme de 540 livres permit aux frères Grandjean, maçons, au charpentier Adam Biolley, au menuisier Théodore Favarger et au serrurier Boiteux de mettre en état des locaux chauffés par deux poêles neufs. Ce n'était toutefois pas encore suffisant, puisque le receveur Jonas/Claude Breguet se fit gratifier d'une somme quatre fois plus importante par le plénipotentiaire royal de Derschau, venu défendre les intérêts de son maître, à une époque particulièrement troublée (1768). Les maîtres d'état se mirent en devoir de percer des fenêtres au rez-de-chaussée, de déplacer des latrines, d'assécher la base du mur sud par un pavé, et de rebâtir un four neuf dans la cuisine. Ils utilisèrent l'emplacement du vieux four démoli, pour bâtir un escalier de pierre en direction du premier étage, où il créèrent un vestibule desservant trois chambres boisées munies de poêles; ils ouvrirent deux fenêtres à la place d'une grande lucarne, réparèrent le plancher du galetas et remanièrent complètement le logement d'un certain Ferdinand Petitpierre, au rez-de-chaussée. Toujours dans le prix forfaitaire alloué au receveur, les maîtres devaient établir un logement dans les «petites écuries qui sont hors de la cour» (l'annexe occidentale de l'actuelle infirmerie). A l'intérieur des quatre murs, de la charpente et du toit, il y aurait possibilité d'aménager une cuisine et deux chambres, dont une munie d'un poêle; une façade serait refaite avec des encadrements de fenêtres en pierre de taille. Breguet se réservait toutefois le remboursement, par un successeur éventuel, des travaux exécutés dans les petites écuries 42.

L'état du toit au dessus du logement du receveur exigea des réparations très complètes, presque égales à un renouvellement de la charpente. Pareillement, le pressoir logé dans l'anticave du château fut complètement remis en état. Un canal de pierre jaune permit de détourner les eaux qui s'écoulaient en direction de la cave des Allées, située sous la tonnellerie, pour le plus grand dommage des murs. Des réparations améliorèrent encore les locaux occupés anciennement par le granger. Un nouveau canal de roc, à ciel ouvert, exécuté par les frères Jonas et Pierre Grandjean dériva l'égout de la fontaine hors de la cour, où se déversait aussi l'eau recueillie dans les chéneaux neufs du maître ferblantier Guillaume Grise. En 1771, il fallut assécher le rez-de-chaussée occupé par le receveur, au moyen d'une longue tranchée de près de 80 m, mener l'eau en direction des Allées, abaisser le sol, construire un puits perdu, refonder plusieurs murs, puis réparer planchers et boiseries. Pour une meilleure conservation du vin, le maître charpentier Félix Muller doubla le plafond de la cave des Allées. Après de longues discussions, les receveurs ne rentrèrent dans leurs frais qu'en 1784⁴³.

Comme Madame de Froment n'occupait plus les locaux qui lui étaient réservés, ils furent l'objet d'une effraction en 1778. Pire encore, elle n'entretenait pas du tout le château. En 1780, le Conseil d'Etat informa le roi que, l'édifice étant «absolument dégradé», il avait fait dresser un devis des réparations nécessaires et ordonné déjà les plus urgentes. Avec sa réserve ordinaire en ce domaine, le Grand Frédéric fit répondre: «En supposant que les dévis des réparations à faire dans

⁴¹ MCE, vol. 101, p. 123, 173, 227, 337, 1757; vol. 102, p. 131, 336, 1758. Quittances (bâtiments), 1757–58, Nos 62, 71, 76, 77; 1758–59, Nos 50, 55, 59, 63; 1759–1760, Nos 27–29, 41, 42, 45, 48, 62, 73, 76, 78; 1760–1761, No 45; 1761–1762, No 56; 1762–63, No 22, 23.

⁴² MCE, vol. 107, p. 258, 1763. Quittances (bâtiments) 1764-1765, No 37; 1768-69, No 34.

⁴³ Quittances (bâtiments) 1769–70, N° 35, 39, 42, 43; 1770–71, N° 52, 73, 74; 1774–75, N° 31, 32. MCE, vol. 125, p. 720, 1781; vol. 127, p. 20, 378, 1783; vol. 128, p. 156, 1784.

mon chateau de Colombier... soient faits avec toute l'exactitude et toute l'économie possible, et que les réparations soient nécessaires, je veux bien donner mon consentement à leur exécution.» L'extraordinaire esprit d'économie du souverain, mué en avarice lorsqu'il s'agissait de ses châteaux neuchâtelois, lui fit mettre comme condition à l'octroi des 5149 livres, 13 sols et 6 deniers nécessaires, la participation de la commune de Colombier et de ses voisines. Le Conseil d'Etat, considérant que l'autorisation était donnée, mit à contribution les forêts du roi et les corvéables de Colombier. En fait, les travaux s'étalèrent sur près de six ans comme l'expliquait, après leur achèvement, la commission des bâtiments⁴⁴.

Le vitrier Albert Schmaltz répara d'innombrables fenêtres ou en posa de nouvelles dans tous les locaux réservés à l'insouciante Dame de Froment. Dès l'été de 1780, l'intendant fit expertiser le toit par le charpentier Gendre, puis donna les ordres nécessaires pour l'étayer au midi, vu son mauvais état. Il fallut remplacer un sommier pourri dans la charpente du premier étage, étayer à nouveau le toit, à la suite d'un coup de vent, et simplifier le marché visant à sa réparation. Les tours et le mur d'enceinte furent crépis; les frères Abraham-Henri et Jonas-Louis Reymond établirent une voûte forte au dessous de la chambre du ménage, dans l'appartement du receveur Breguet. Néanmoins le travail essentiel revint à Jonas Petitpierre, maître charpentier qui «rétablit à neuf la plus grande partie septentrionale et méridionale de la charpente devers l'orient, au grand corps de logis du château». Le maître travailla 2576 pieds de poutres et 48 pieds de sommiers, posa 2 toises ½ de planchers, 50 crampons de fer et 200 livres de crosses de fer aux chevrons. Le sieur Chiffelle recouvrit la plus grande partie du toit, les Reymond exhaussèrent les murs au niveau des chevrons, bâtirent celui qui supporte le faîte du côté de la galerie et posèrent une console de pierre pour soutenir une poutre d'angle, sous le plancher du galetas. Quant à Borel ferblantier, il fournit 96 feuilles de fer blanc pour les chéneaux, et les rigoles nécessaires.

D'autres travaux furent entrepris ensuite. Les maîtres maçons Rosselet et Reymond s'associèrent pour la construction de murs de clôture, à l'ouest du domaine: 38 toises fondées et rétablies à neuf, 51 toises réparées et crépies, enfin 492 pieds couverts par des dalles de roc. Jonas Petitpierre reconstruisit les planchers du château à tous les étages au-dessus de la cave d'entrée; au galetas, un plancher de 47 pieds sur 42 remplaça un carrelage de briques qui avait cédé et rompu des solives pourries. La réparation des toits, des cheminées et des murs intérieurs produisit une quantité de déblais. Les travaux exécutés en appelaient d'autres. Ainsi, il fallut refaire un plancher neuf à la place de celui qui se révéla pourri, au dessus de la voûte établie sous le logement du receveur Breguet; un poêle vert neuf, combiné avec le four, fut installé à la même occasion par Rodolphe Landolt. De leur côté, les éléments ne faisaient qu'aggraver la situation. Le 3 août 1784, un coup de foudre endommagea la tourelle méridionale de la porte des Allées, sans doute. Félix Muller dut démolir la flèche et la rebâtir, comme la charpente du galetas voisin, un plancher et des contrevents. François Marle refit la couverture et Jean-Baptiste Rivière, ferblantier, posa les chéneaux de fer blanc nécessaires. A la demande du maire de Colombier, le Conseil d'Etat décida en outre d'aménager une chambre d'examen pour la justice criminelle, et des prisons civiles, dans la tour surmontant l'entrée. Le charpentier Félix Muller remit en état les planchers et exécuta le mobilier, puis le vitrier Vaucher posa sept fenêtres de chêne aux trois premiers étages. Une nouvelle série d'importants travaux améliora bientôt l'intérieur du vieux château. Au moyen de 6000 briques, les frères Abraham-Henri et Jonas-Louis Reymond exécutèrent un pavement de 24 toises couvrant tout le corridor et la grande cuisine du premier étage, munie en outre d'un réchaud de molasse et blanchie, alors que le plafond était peint en jaune; 40 toises du grand corridor furent blanchis, comme deux chambres tournées vers la cour, et une pièce du second étage, proche de l'escalier. Deux corbeaux, dans un corridor voisin, soutinrent les poutres abîmées; le seuil de la porte d'entrée fut remplacé,

⁴⁴ Manuel de Justice de Colombier, 25 novembre 1778. Lettres à Sa Majesté, vol. E, p. 108, 1780. Rescrits de Sa Majesté, vol. C, p. 635, 1780. MCE, vol. 124, p. 415, 417, 428, 432, 483, 1780. Série Bâtiments, No 300, 23 décembre 1786.

le canal des toilettes réparé et toute la façade nord crépie et blanchie. Au galetas, David Rosala rétablit à neuf un coin de plancher enfoncé, et posa quatre paires de volets pour les chambres tournées vers la cour; il renforça aussi une partie de la charpente de la tour des latrines, au midi, de manière à supporter un toit de tuiles 45. Dans l'ensemble, un effort considérable d'entretien et de remise en état venait d'être fait.

Les dernières années du XVIIIº siècle

En 1788, le charpentier Muller et le couvreur Marle réparent la couverture de la tour dominant la porte d'entrée, et revêtent de tuiles le mur sud du grenier, exposé aux intempéries. Il faut encore colmater des brèches aux murs du verger, établir le plancher manquant dans le galetas du receveur, et une grande armoire pour les papiers du greffe de la juridiction dans «la tour prisonnière», audessus de la porte d'entrée⁴⁶.

Le XVIII° siècle va s'achever sur des préoccupations d'un autre ordre. Sous la pression des évènements, et à la demande des autorités de Berne, le Conseil d'Etat décide d'installer un hôpital militaire pour une centaine d'hommes malades ou blessés dans la partie orientale du premier étage et dans la galerie. Certes, ces locaux font partie de l'octroi dont bénéficie Madame de Froment, mais les circonstances sont pressantes. La lettre destinée à prévenir la Cour tarde, car il importe surtout de s'arranger avec le receveur de Colombier, locataire d'Emet Ulla, qui sous-loue les locaux à des artisans. Grâce aux conseils du chirurgien Joseph Deléchaud, les travaux d'aménagement s'éxécutent entre avril et juin 1794. Par bonheur, cette infirmerie n'aura pas à entrer en activité. En août 1795, la femme du camérier privé du roi est autorisée à loger au château durant son séjour dans la principauté; elle ne paraît pas avoir fait usage de ce droit. Pendant un mois de vendanges, Madame Ostervald obtient la jouissance de deux salles de l'hôpital, débarassées de leurs meubles, alors qu'elle désirait quatre chambres et la cuisine du logement d'hiver de Milord Maréchal, dans la partie occidentale du premier étage 47.

En 1800, un inventaire des locaux, par Pierre-Abram Borel, fournit un excellent résumé de la situation pendant le siècle écoulé. Le receveur occupe alors la majeure partie de la grange, soit la partie nord, l'écurie voisine qui traverse tout le bâtiment et tous les greniers, accessibles par une entrée débouchant sous le passage voûté de la grande tour. Il tient l'aile nord du château abritant son logement et celui de ses gens, un poulailler et deux pressoirs. L'intérieur et la façade de cette aile sont en grande partie refaits à neuf; en 1764, le rez-de-chaussée comprenait une bergerie, le grand four du village inutilisé depuis plus d'un siècle et demi, et un petit logement pour le portier de Milord Maréchal. Borel ne manque pas de rappeler qu'avant la venue de lord Keith, le receveur habitait au premier étage du château, qu'après cela, il avait été logé dans une partie du second étage de l'aile nord, enfin que, grâce à un crédit d'environ 2000 livres, il avait pu rendre habitables les locaux en question. «Au renouvellement des fermes arrivé en 1767 (en fait dès 1763), Milord s'étant nanti du premier et du second étage dudit grand château, ainsi que de la partie ou de l'aile à l'orient de la cour où est à présent l'hôpital militaire», pareil aménagement était devenu indispensable. Les receveurs tiennent aussi les caves et les locaux d'encavage sous le vieux château, comme un petit bâtiment de lessives (démoli en 1873) qu'ils ont bâti à leurs frais contre ce même édifice, au midi. Ils jouissent enfin de la grande cave surmontée d'un magasin abritant l'atelier du

⁴⁵ Quittances (bâtiments), 1780–81, Nos 28, 35, 39, 42, 48; 1781–1782, Nos 29, 56, 58; 1782–83, No 34, 58, 137, 140, 151; 1783–84, Nos 46, 153, 154, 156; 1784–85, Nos 36, 37, 44; 1785–86, Nos 46, 117, 118. MCE, vol. 126, p. 796, 1782; vol. 127, p. 188, 214, 422, 1783; vol. 128, p. 508, 574, 1784; vol. 129, p. 549, 1785.

⁴⁶ MCE, vol. 132, p. 199 et 214, 1788; vol. 135, p. 237, 1791. Quittances (bâtiments), 1787–88, No 42; 1790–91, Nos 38, 42, 53.

⁴⁷ MCE, vol. 138, p. 7, 366, 1794; vol. 141, p. 118, 119, 141, 237, 1795. Série Bâtiments, No 335 et 339, 6 avril 1794, 5 août 1795. Quittances (bâtiments), 1793–94, No 60; 1794–95, No 38, 42.

tonnelier et flanquée d'un pressoir et d'un logement; c'est le «bâtiment détaché de l'enceinte du château», au nord. «Tout le reste du château... est réputé appartenir en jouissance à Madame de Froment.» Elle dispose notamment des deux étages du vieux bâtiment, de l'aile orientale où est placé le reste de l'hôpital militaire, de la partie méridionale de la grange sous laquelle une grande écurie est occupée par des pièces d'artillerie et des chariots du train, enfin de «la grande écurie voûtée qu'on avoit fait servir de serre pour les légumes d'hyver» (soit l'ancienne cave sous le grenier) et des jardins 48.

Le début du XIXe siècle

Ce qui caractérise l'histoire du château, au XIX° siècle, c'est la progressive adaptation à une vocation militaire complètement perdue depuis trois siècles au moins, puisque l'aspect de résidence noble, puis l'usage des locaux pour des activités fiscales et judiciaires l'avaient emporté de manière décisive. Paradoxalement du reste, cette histoire débute par la liquidation de l'hôpital militaire. Demandée depuis 1798 par le Conseil d'Etat qui considérait les frais élevés du loyer (10 louis par an) et la détérioration du matériel, suspendue par décision de la Cour, et enfin autorisée en 1801, après la conclusion de la paix générale, l'opération eut lieu au printemps de 1802, époque plus favorable pour la vente aux enchères 49.

Décidemment objet de la convoitise des gouverneurs, le château échappa de peu au lieutenantgénéral Louis-Théophile de Béville. Pour se faire paier d'incontestables et d'éminents services, ce
gouverneur obtint de Frédéric-Guillaume III que «le domaine seigneurial de Colombier lui soit
remis en bail emphytéotique et que ce domaine lui soit inféodé à titre de domaine patrimonial et
disponible». Dans son rescrit du 30 mai 1803, le roi excepta de cette concession perpétuelle le
château et les Allées, car le Conseil d'Etat avait fait valoir non sans peine, et avec beaucoup d'insistance, les inconvénients d'une semblable opération. Pour tout mettre au point, un acte de chancellerie, s'appuyant sur un plan dressé par Charles-Louis Borel et Pierre-Henri Pingeon, précisa
l'étendue exacte des terres cédées et de celles réservées, sans compter les droits acquis par Dame
Emet Ulla de Froment. Pareilles précautions n'étaient point superflues, puisque Béville ne craignit
pas de monnayer certaines terres pour environ 38 000 livres 50.

Un autre épisode mouvementé de l'histoire du château fut son occupation temporaire par des soldats français atteints de la gale, en 1806. Le commissaire des guerres du général Oudinot réclama les meubles et les ustensiles nécessaires, puisqu'on avait liquidé l'hôpital, quatre ans plus tôt; des paillasses furent fournies par la ville de Neuchâtel. Après le départ des turbulents malades, il fallut nettoyer les locaux et remettre en état portes et fenêtres sérieusement malmenées ⁵¹.

Depuis 1796, les magistrats s'inquiétaient de l'état de la grange. La question fut relancée par le désir du gouverneur de Béville d'en faire bâtir une derrière les écuries, dans le petit jardin. En 1802, l'intendant d'Andrié dressa le devis des bois nécessaires à un bâtiment de 70 pieds sur 46; le directeur des forêts décida même de prendre les matériaux dans la forêt du Chanet, à Bevaix. Néanmoins, rien ne fut exécuté. En mai 1807, le charpentier Charles-Henri Dubois fut chargé d'étayer intérieurement et extérieurement les murs de la grange au midi, et du côté du grenier, soit au nord. Etant donné l'urgence de la situation, le Conseil d'Etat autorisa la mise en œuvre d'un devis de

⁴⁸ Série Bâtiments, Nº 394, § 5, 10 juillet 1800.

⁴⁹ Lettres à Sa Majesté, vol. I, p. 317, 1798; vol. L, p. 47, 1802. Lettres à Sa Majesté, vol. G, p. 103, 293, 315, 1799, 1801, 1802.

⁵º Actes de chancellerie, vol. 30, p. 402, 2 décembre 1803. Plans détachés, Nº 72 «Copie... réduite... du plan géométrique... du domaine du château de Collombier... remis à Son Excellence Monseigneur de Béville», par Pierre-Henri Pingeon, notaire, 10 mai 1802. L. de Rougemont: Le gouverneur de Béville et le procureur général de Rougemont, dans Musée neuchâtelois, 1915, p. 125–141. D. Clerc, notaire, vol. 2, p. 219, 221, 224, 232, 234, 1804.

⁵¹ MCE, vol. 154, p. 303, 310, 827, 884, 1806. Quittances, 1807, Nº 141. J. Courvoisier, Le maréchal Berthier et sa principauté de Neuchâtel, p. 44.

1726 livres 11 sols, pour réparer cette grange et les écuries, par arrêté du 2 février 1808. Il semble bien que le budget ordinaire réussit à absorber la dépense, puisque l'on renonça à prévenir le prince Berthier, très susceptible sur le chapitre des dépassements de crédits. Le charpentier David Rosala se chargea de la réparation, assisté du serrurier François/Julien Miéville; ce dernier exécuta les étriers, les traverses et les crampons nécessaires à la consolidation des murs et à leur liaison avec les poutres. Charles/Henri Dubois eut pour tâche de consolider le mur mitoyen entre la grange et le grenier, par la pose de barres et de pièces de chêne 52.

Pour un temps, le château devint presque un tout y va. Désireux de remercier le receveur Pingeon de ses soins, lors des réparations à la grange, le Conseil d'Etat lui accorda de disposer à son gré d'un logement. Un gendarme en poste à Colombier obtint des locaux, à condition de débarasser la neige du galetas et de fermer les volets du grand corps de logis en cas d'orage. Les magistrats refusèrent toutefois une salle au maître de danse Bretonville, désireux d'y enseigner la danse et la déclamation. Dès l'extrême fin du xviiie siècle, et à partir de 1800, en tout cas, des fourgons d'artillerie furent entreposés dans une remise du château louée aux receveurs; comme le désordre s'était mis dans ce local, le Conseil ordonna d'y remédier. Après l'abdication du maréchal Berthier et la restauration de Frédéric-Guillaume III, le Conseil d'Etat préparant le nouveau bail des recettes décida de réserver aux besoins du gouvernement les locaux dont l'usage était réservé, traditionnellement, aux gouverneurs. Comme Madame de Froment, désormais fixée à Neuchâtel, n'avait pas manqué de faire valoir ses droits (elle mourut le 17 décembre 1820), les magistrats décidèrent de lui allouer une indemnité annuelle de 336 francs. Cela permit de disposer du château, en évitant l'inconvénient des sous-locataires 53.

L'affectation militaire des locaux se précise

En février 1817, à la suite d'un début d'incendie, l'intendant des bâtiments demanda des ordres «au sujet d'une gallerie qui est occupée pour y sécher le linge des recrues» du bataillon des tirailleurs de la garde. Le Conseil fit retirer les clefs des pièces inutiles auprès de l'officier chargé de lever cette unité au service du roi de Prusse, puis, après de nouvelles dégradations, ordonna un échange de locaux. Comme petit intermède à ces préoccupations militaires, le maître maçon Jean-David Nicole tailla et construisit la très belle fontaine Empire de la cour, dessinée et modelée en plâtre par l'intendant Frédéric de Morel 54.

Les obligations militaires de Neuchâtel, devenu 21e canton suisse, allaient être décisives pour l'avenir du château. Par lettre du 4 mars 1822, le Conseil d'Etat demanda au souverain de pouvoir « mettre en usage le moyen du casernement pour l'instruction » des milices neuchâteloises, et de répartir sur une durée de quatre ou cinq ans une dépense de 6200 livres nécessaires à l'établissement d'une caserne dans le château de Colombier. L'autorisation sollicitée se fit attendre quinze mois. En dépit de ce qui était prévu, l'installation des milices provoqua l'évacuation du dépôt du bataillon des tirailleurs sur Auvernier. Les travaux de mise en état de la caserne et surtout de son mobilier, dirigés par «le colonel comte [Louis] de Pourtalès, surintendant de l'arsenal », s'effectuèrent d'avril à décembre 1824. Draps, paillasses, seaux, bois de lits faits par le charpentier Dubois, travaux du maçon Rosselet et du plâtrier Capellaro formèrent l'essentiel de la dépense. En 1825, le canton de

⁵² MCE, vol. 142, p. 393, 1796; vol. 156, p. 72, 1808. Plumitif de la Chambre des comptes, 17 février, 17 mars 1802. Série Bâtiments, Nº 410 et 412, 14 juin 1802. Registre de la direction des forêts, A/53, 57, 1802. Quittances, 1807, Nº 145; 1808, Nº 84, 119, 123.

⁵³ Comptes, 1808, p. 61. MCE, vol. 156, p. 684, 1808; vol. 157, p. 876, 1809; vol. 159, p. 658, 1811; vol. 160, p. 123, 591, 1812; vol. 161, p. 1001, 1197, 1814. Plumitif de la Chambre des comptes, 9, 29, 30 novembre 1814.

⁵⁴ MCE, vol. 166, p. 104, 288, 1817; vol. 167, p. 523, 1043, 1818; vol. 168, p. 120, 1819. Quittances (bâtiments), 1819, 3° compte, N° 40, 47; 1820, 2° compte, N° 5. Plans détachés, N° 489. «Projet d'un bassin de fontaine pour le château de Colombier. Morel intendant, 20 octobre 1819», 4 feuilles.

Genève fit don de deux pièces d'artillerie en fer pour des manœuvres. Ces deux canons aux armes de la cité lémanique, datés 1673, ornent aujourd'hui la porte d'entrée de la cour 55.

En 1828, le projet d'un logement d'été pour le gouverneur fut prudemment écarté par la Chambre des comptes, car il était trop coûteux de déplacer la caserne. De fait le gouverneur Frédéric-Guillaume de Zastrow alla mourir non loin de là, dans la propriété du Bied. L'année suivante, le Conseil accorda des réparations à la chambre de ménage du tonnelier, car les boiseries vermoulues étaient infectées de punaises; le plancher ne tenait plus que par des étais. Lorsqu'une épidémie de choléra survenue en France provoqua des préparatifs dans la principauté, le Conseil refusa à la commune de Colombier de loger au château d'éventuels malades, car il prévoyait d'y établir un hôpital plus important. De toute façon, il faudrait d'abord désinfecter et mettre en état les fosses d'aisance; au reste, la commission sanitaire jugea l'édifice mal adapté à l'installation de convalescents (1832). L'année suivante, un médecin obtint une petite chambre à deux croisées fermées de barreaux, au dessus de l'infirmerie, pour enfermer un fou 56.

Les arrangements pris pour les milices restaient insuffisants. Après étude, la commission militaire écarta l'idée de places d'armes à Engollon et à Marin, et de cantonnements dans la propriété du Bied. Elle ne vit «rien de mieux à faire que de rendre le château de Colombier propre à servir de caserne au moyen de certains agrandissements, et de prendre pour place d'exercice la plaine de Planaise». Comme un plan du château devenait nécessaire, il en fut passé commande, le 11 janvier 1836, à l'intendant Edouard de Sandoz-Rosières. L'exécution demanda un an au lieu d'un mois, à cause de l'irrégularité des pièces, des niveaux et des murs. La couleur ajoutée au simple trait demandé, avait l'avantage de rendre plus clair ce bel ouvrage, heureusement conservé (planche 65). A l'aide de ce plan, le département militaire et le directeur des bâtiments furent chargés d'examiner quel parti ils pourraient tirer du château 57.

Au bout d'un an, le 25 juin 1838, sur rapport des commissaires, le Conseil d'Etat arrêta de demander un crédit pour une baraque de 50 hommes, car il faudrait disposer sans cela de toutes les dépendances, et bâtir des locaux pour 247 soldats, si on voulait loger le contingent de 960 hommes au complet. En août, l'opinion ayant évolué, les magistrats renoncèrent à un plan général de réparations, trop coûteux, pour se contenter de mettre en état les appartements disponibles. La direction des bâtiments fit dresser des devis – inutilisés – par maître Charles/Henri Dubois et par l'intendant de Sandoz, qu'il chargea en outre « de faire le devis d'un logement pour le dépôt des recrues dans le bâtiment des caves des Allées au château de Colombier, et dans la partie occupée par le tonnelier». Enfin, le 28 novembre, ayant admis de faire camper dans le grand jardin ceux des 960 hommes du contingent qui ne pourraient être logés au château, le Conseil arrêta: 1º de transformer la grange en réfectoire où pourraient s'exercer la troupe en cas de mauvais temps, 2° d'établir des cuisines à l'emplacement des pressoirs de la Recette (c'est-à-dire au rez-de-chaussée de l'aile orientale), 3° de construire un hangar pour ces pressoirs, 4° d'affecter à la caserne le logement du receveur. Les trois premiers objets devisés 4793 livres, 12 sols et 6 deniers seraient portés au budget de 183958. Il fallut, bien entendu, encore bon nombre d'efforts, avant d'arriver à chef: pourvoir la caserne en objets de ménage, transformer le réfectoire existant déjà en dortoir, négocier l'indemnité due aux receveurs, leur bâtir un hangar à voitures dans le jardin Ibrahim, à l'ouest, excaver ce jardin pour

⁵⁵ Lettres à Sa Majesté, vol. I, p. 343, 4 mars 1822; vol. V, p. 21, 2 février 1824. Lettres de Sa Majesté, vol. M, p. 192, 2 mai 1823. Comptes, 1824, trésorerie, p. 76. MCE, vol. 174, p. 141, 1825. O. Huguenin, Vieux canons, dans *Musée neuchâtelois*, 1894, p. 73–75.

⁵⁶ Plumitif de la Chambre des comptes, 7 novembre, 15, 19 décembre 1828. Série Bâtiments, Nº 703, 8 août 1829. MCE, vol. 178, p. 698, 1829; vol. 182, p. 711, 742, 845, 1832; vol. 184, p. 764, 1833.

⁵⁷ MCE, vol. 190, p. 33, 1836; vol. 192, p. 313, 856, 1837. Plumitif des bâtiments, 11 janvier 1836. Série Bâtiments, N° 835 et 841, 14 février, 7 juillet 1837. Plans détachés, N° 492. «Plan du château de Colombier et de ses dépendances de Sandoz, intendant»; trois feuilles, sans date (1837), donnant le rez-de-chaussée, le premier et le second étages.

⁵⁸ MCE, vol. 194, p. 1179, 1838; vol. 195, p. 1503, 1980, 1988. 1838. Plumitif des bâtiments, 25 mai 1837, 5 août 1838. Série Bâtiments, N° 857, 18 juin 1838.

l'amener au niveau d'un autre et niveler la grange, trouver l'emplacement de latrines dans le verger et obtenir des receveurs qu'ils évacuent à temps une écurie destinée à la compagnie d'artillerie. Tout devait être achevé pour l'arrivée de la troupe, le 10 mai. Ce fut le cas, semble-t-il, mais le charpentier Charles-Edouard Miéville fut retardé de 15 jours par son fournisseur de bois, le sieur Carrel, de Bienne. Le maçon David Rieser exécuta les travaux de la caserne et le bâtiment des pressoirs. Quelques accomodements durent encore être exécutés à la fin de 1839. La mauvaise ventilation des cuisines exigea bientôt la réparation des canaux de fumée. Dans le château, les marches de l'escalier en vis furent réparées 59.

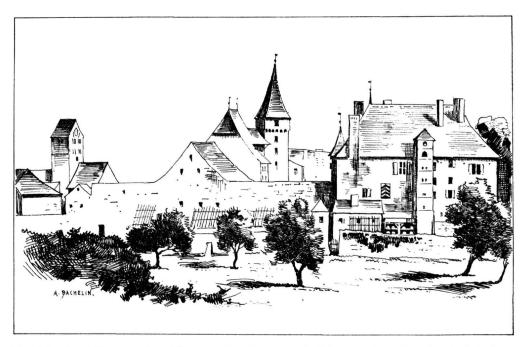


Fig. 2. Colombier. Le château vu du midi, vers 1828. Lithographie d'Auguste Bachelin, d'après Isabelle de Gélieu. A gauche l'église Saint-Etienne; au centre, le grand mur, la grange, le grenier et la tour d'entrée; à droite, le vieux château. Devant celui-ci, un pavillon de jardin, la lessiverie, des ruches et la tourelle carrée.

Construction d'une caserne et transformation de locaux

En dépit de tout, le système choisi restait peu satisfaisant. Le Conseil renonça à construire une baraque « pour recevoir la partie des milices appelées à l'école qui ne peut être casernée». Se rangeant à l'avis du gouverneur de Pfuel, il se prononça, le 14 juillet 1841, pour une construction audessus du réfectoire et, en janvier 1842, il jugea que la tonnellerie pourrait être convertie en caserne. Sur rapport du département militaire soumettant des considérations politiques, militaires et économiques, le Conseil d'Etat arrêta qu'une construction au dessus du réfectoire permettrait de compléter les logements d'un bataillon d'infanterie, que les réparations à la tonnellerie fourniraient de quoi loger une compagnie de carabiniers et une batterie d'artillerie et que l'établissement de nouvelles écuries s'imposait. Une lettre à la Cour suivit cette décision, le 21 mars 1842. Les magistrats expliquaient qu'après le soulèvement de 1831, ils avaient renoncé à faire instruire les milices au lieu de leur domicile, et que, dès 1835, ils avaient réuni les soldats en un lieu central. Partiellement affecté à loger les milices depuis 1820, le château de Colombier leur a été presque entièrement

59 MCE, vol. 196, p. 407, 443, 838, 865, 1839; vol. 197, p. 1951, 2247, 1839. Plumitif de la direction des bâtiments, 5 et 8 mars, 10 décembre 1839. Série Bâtiments, N° 985, 1839. Comptes, 1839, bâtiments, p. 6. Plumitif des bâtiments, 29, 31 mars, 5 avril 1841. Série Bâtiments, N° 1110 et 1111, 5 et 6 avril 1841.

attribué dès lors. Après avoir évoqué les inconvénients de faire camper la troupe et les problèmes d'effectifs, le Conseil sollicitait un crédit de 30165 livres, 9 sols pour exhausser l'ancienne grange et installer 316 lits, pour transformer la tonnellerie, monter 200 lits et bâtir une écurie de 40 à 50 chevaux. Fait à noter, le roi accorda le crédit sollicité sur l'excédent des revenus de 1841 et 1842, «à condition que ces constructions ne fer[aie]nt point perdre au château de Colombier ce que sa construction présente de caractéristique». Ce louable souci de conservation du caractère historique et architectural d'un bel ensemble fut heureusement respecté⁶⁰.

La direction des bâtiments fait alors diligence, après de nombreuses tractations avec le département militaire. Dès le mois de septembre commence la démolition; elle s'étend, visiblement aussi, au mur très élevé, tendu entre la grange et le château, qui fermait la cour au midi. L'intendant veille à la conservation des tuiles, car le nouveau toit sera plus petit que l'ancien. Une tour extérieure abritera l'escalier et, sur le derrière, une écurie occupera le jardin Ibrahim. En novembre, ce jardin est presque entièrement couvert des débris de l'ancienne grange et des déblais provenant du creusage des fondations de la nouvelle caserne. Sigismond de Meuron, le directeur des bâtiments, propose d'utiliser ces matériaux pour recouvrir les fondations de l'aile orientale, mises à nu par les fouilles romaines de l'archéologue Frédéric Dubois de Montperreux. En février 1843, alors que le bâtiment commence à s'élever, le Conseil d'Etat s'informe de la possibilité de lui donner un troisième étage. L'intendant de Sandoz et l'architecte Louis Châtelain affirment l'opération possible, à condition d'élever un mur de refend qui gênerait la distribution intérieure. Comme «l'addition d'un troisième étage gâterait l'aspect du château», l'idée est abandonnée. Dès le mois de mars, le Conseil s'étonne de l'écart entre un ancien devis pour la transformation de la tonnellerie (3000 livres), et un nouveau devis détaillé d'Edouard de Sandoz-Rosières et de Louis Châtelain (7548 livres, 11 sols, 6 deniers). C'est qu'il y a eu malentendu entre les divers services. Des ordres sont donnés pour exploiter, dans la forêt princière de Dame Othenette, dix tirants de bois, introuvables dans le commerce. En avril, le Conseil approuve la transformation supplémentaire des deux premiers étages du grenier en salles habitables, ouvrage achevé pour l'entrée des troupes, à la fin de juillet. Il faut traiter avec le pasteur pour une fenêtre qui, en définitive, ne s'ouvrira pas en direction de la cure, entendre ses réclamations contre les ouvriers autorisés exceptionnellement à travailler le dimanche, et indemniser un voisin grevé d'une servitude de construire. Au milieu de mai, les nouvelles écuries sont disponibles. «Pour compléter les moyens de casernement», le Conseil ouvre un crédit de 4650 livres et fait étudier l'aménagement d'une seconde issue au bâtiment neuf⁶¹.

Au début de 1844, le Conseil accorde des suppléments de 4322 livres, 14 sols, pour meubler l'ancienne tonnellerie, et de 11.000 livres pour subvenir aux frais de construction. Des modifications apportées aux plans, des réparations plus importantes et des devis trop bas expliquent ces dépassements. Comme la nouvelle caserne a été bâtie trop rapidement, des tassements considérables affectent les murs. En mai 1844, ce phénomène ne présente plus de danger, mais la tour d'escalier doit être réparée et la charpente dominant l'entrée solidement étayée: des linteaux de fenêtre et le cintre de la porte se sont fendus. Des froissements d'amour propre suivirent ce rapport des experts: deux officiers supérieurs et les architectes Louis Châtelain et Henri Dietrich. L'intendant Edouard de Sandoz-Rosières expliqua qu'on lui avait demandé la plus grande économie, de même qu'à son associé Châtelain. Sur le premier plan d'exhaussement de la grange, on avait supprimé la galerie en bois du côté de la cour et déplacé les latrines, pour aboutir au plan modifié, N° 2. Les maîtres d'état étaient parvenus à achever les travaux pour l'arrivée des troupes, malgré l'extension

⁶⁰ MCE, vol. 201, p. 1476, 1841; vol. 202, p. 30, 207, 320, 391, 462, 1842; vol. 203, p. 1261, 1842. Lettres à Sa Majesté, vol. EE, p. 291, 1842.

⁶¹ Série Bâtiments, Nº 1198, 21 novembre 1842. Plumitif des bâtiments, 28 juillet 10, 25 août, 1et, 12 septembre, 3 décembre 1842. MCE, vol. 204, p. 298, 340, 401, 521, 631, 685, 744, 795, 859, 925, 1062, 1094, 1418, 1843; vol. 205, p. 165, 282, 570, 763, 1843. Plumitif des bâtiments, 29 mars, 17 avril, 8 mai, 4 juillet 1843. Le grand mur au midi de la cour apparaît sur un dessin d'Isabelle de Gélieu reproduit dans le *Musée neuchâtelois*, 1878, p. 246 (fig. 2).

des ouvrages et leur interruption jusqu'à mars 1843. Des poutres armées et des parois de bois avaient remplacé des galandages trop lourds, dans la caserne 62. Pour cellezci, le maître maçon Julien Miéville exécuta les fondations, les murs, les pignons, la pierre de taille de cinq portes cintrées au rezzdezchaussée, de toutes les fenêtres et de la porte d'escalier; il crépit encore les murs et blanchit le réfectoire après application d'asphalte sur le sol. A l'ancienne tonnellerie, il exhaussa d'environ 1 m 50 le pourtour des murs, perça 23 fenêtres et trois portes, puis exécuta leurs encadrements, posa des dalles dans la cuisine, crépit les murs préalablement débarrassés de lierre et exécuta des terrasses. Le même maçon construisit des écuries éclairées par dix fenêtres. Le charpentier Charles-Edouard Miéville fut l'entrepreneur de toutes les charpentes, planchers, escaliers, portes et fenêtres. Parmi les autres artisans, relevons les noms du couvreur Bosson, du ferblantier C. F. Koch, des serruriers Paul Miéville, Daniel Némitz et Frédéric Pochon, du paveur Jean Kropfly et du plâtrier Pierre Pizzera 63.

L'ancien tonnelier dut céder son petit logement au concierge de la caserne; quelques finitions améliorèrent les locaux, notamment la pose de volets pour protéger les fenêtres du vent et de la pluie et le colmatage d'ouvertures diverses. Le Conseil d'Etat renonça à l'établissement de nouvelles cuisines, car les sommes allouées par le roi se trouvaient dépassées déjà de près de 20.500 livres. Il dut, bien entendu, justifier l'excédent des dépenses et donna des explications fort intéressantes. Ainsi, pour la caserne, ni les murs de l'ancienne grange, ni le mur mitoyen avec le grenier ne purent être utilisés comme prévu; il fallut tout rebâtir. Afin d'éviter toute altération du caractère ancien de la cour, le projet de façade avait été modifié et les fenêtres un peu ornées; l'escalier, exécuté en pierre, a été placé au midi, dans « une tour d'un style architectural en rapport avec celui du château». La charpente a coûté beaucoup plus cher aussi, et pourtant tout a été construit un peu légèrement. Pour la tonnellerie, le plan primitif a été bouleversé; « c'est par le fait plutôt un bâtiment neuf qui a été construit qu'un ancien bâtiment réparé»; seuls les murs ont été conservés sous une toiture exhaussée⁶⁴.

Le développement de la place d'armes

Jusqu'à la fin de l'ancien régime, il ne se produit plus rien de notable au château, sinon, en 1847, la pose de deux paratonnerres sur la grande caserne, à la suite d'un coup de foudre. Après l'avènement de la République, on élève hâtivement des écuries, en 1850, pour la venue d'une école fédérale d'artillerie; la construction d'un manège suscite, en outre, les plaintes de la commission communale du feu. Deux ans après, le fruitier des anciens receveurs – naguère pressoir – se transforme en écurie. En 1853, on construit trois autres écuries, dont les pignons peu esthétiques s'alignent devant l'aile orientale du château et provoquent, peut-être, la disparition d'une tourelle encore dessinée sur le plan de 1837. Le Conseil d'Etat vend les tonneaux de la cave placée sous la caserne des carabiniers, pour faire place à des voitures militaires 65.

Dès 1866, le département des Travaux publics étudie de nouvelles constructions. Le 2 décembre 1869, le Grand Conseil vote un décret pour la construction d'un arsenal à l'ouest et au dessous de la caserne qui a remplacé la grange. Le bâtiment principal, une maison abritant des locaux administratifs, et deux hangars délimitant une cour seront bâtis en 1870–1871, sur les plans d'Alphonse Droz, l'architecte cantonal. Les entrepreneurs sont Auguste Merian (pierre de taille et maçonnerie), le maître charpentier Alphonse Guinand, les ferblantiers Meystre et Wittwer, le

⁶² MCE, vol. 206, p. 150, 276, 386, 880, 962, 1844. Série Bâtiments, Nº 1284, 1285, 24, 26 avril, 19 mai 1844.

⁶³ Quittances 1844, liasse caserne de Colombier.

⁶⁴ MCE, vol. 207, p. 197, 649, 689, 740, 1844; vol. 208, p. 103, 403, 423, 854, 1845. Lettres à Sa Majesté, vol. GG, p. 36, 5 mars 1845.

⁶⁵ MCE, vol. 213, p. 113, 496, 1847; vol. 220, p. 107, 329, 1850; vol. 224, p. 24, 751, 1852; vol. 225, p. 28, 1853. Gestion; 1850, chap. X; 1851, chap. X; 1853, p. 234. J. Courvoisier, L'établissement cantonal d'assurance immobilière (1810–1960), p. 34. Pressoirs et meubles de cave de tout le château furent vendus en 1866.

serrurier Steiner & Cie, les plâtriers Pizzera, Feusier & Petitpierre, et enfin les menuisiers Siebenthal, Reymond & Jeanrenaud. Dès le mois de juin 1871, le matériel provenant de l'arsenal du Crêt, à Neuchâtel, est installé à Colombier. Après le passage des internés français de l'armée Bourbaki, divers locaux sont sérieusement remis en état. Vu son état de complet délabrement, vingt ans après sa construction, le manège est reconstruit entièrement en 1873. Un chemin d'accès contournant le vieux château, en direction des écuries plaquées contre l'aile orientale, fait disparaître une ancienne buanderie existant depuis le xvIII^e siècle. D'autres améliorations sont aussi mises à l'étude⁶⁶.

Par une convention du 16 novembre 1877, ratifiée à la fin de ce mois, Colombier devient « place d'armes principale pour l'instruction de l'infanterie de la II^e division territoriale». Sans vouloir suivre ici le sort des constructions nouvelles, ni les aménagements des installations militaires, nous relevons simplement quelles suites cette décision eut pour les parties anciennes du château. Elle fournit notamment l'occasion de réparer la porte des Allées et le portail d'entrée, de raccommoder et peindre les contrevents, de nettoyer les façades au lait de chaux et de leur donner une teinte uniforme du côté de la cour. On établit une salle de théorie, déplace les cuisines et le corps de garde; on construit des lieux d'aisance et transforme la partie autrefois consacrée à l'infirmerie. En 1880, deux locaux d'archives deviennent des salles de police (sans doute dans la tour d'entrée) et le commissaire des guerres reçoit un bureau. Deux ans après, les toilettes sont assainies dans le pavillon des officiers (aile orientale)⁶⁷. Une nouvelle convention pour la place d'armes, en 1888, provoque la transformation en chambres de deux étages dans l'arsenal de 1871, l'agrandissement au midi et la transformation intérieure de la caserne bâtie à l'emplacement de la grange, le transfert de la cantine des sous-officiers dans le rez-de-chaussée du château, à la place d'écuries, l'établissement d'un second réfectoire au manège, et l'aménagement d'une lessiverie au rez-de-chaussée de la caserne des carabiniers. Tous les travaux sont exécutés entre 1888 et 1890. L'arsenal reçoit, en 1898, une annexe pourvue d'une galerie vitrée. La caserne des carabiniers est restaurée entre juillet et octobre 1899, car un rapport affirme que la charpente du rez-de-chaussée menaçait ruine. A cet étage, les recrues venaient essayer leurs uniformes, puis recevaient les cours théoriques; le sous-sol abritait le matériel de tir 68.

Les restaurations du XXe siècle

L'aspect actuel du château de Colombier resterait inexplicable, si cet article ne traitait pas, même succintement, de l'époque contemporaine. En effet, un gros effort de restauration, presque ininterrompu pour les détails, va s'étendre à tout l'édifice et à ses abords, sous la direction de Charles-Henri Matthey, intendant des bâtiments. En 1907, il faut consolider d'urgence la charpente du toit du grand corps de logis, à cause de son mauvais état. La même année, les écuries appliquées en 1853 contre l'aile orientale du château sont démolies prématurément, car leurs toitures mal bâties s'affaissaient. Ainsi disparaissent trois verrues, dont la pauvre architecture enlaidissait une longue et imposante façade. Alors que les ailes orientale et occidentale de l'arsenal sont agrandies (1904, 1908), des murs romains apparaissent sous les nouvelles écuries en construction au sud-est du château et dans les sous-sols de ce dernier. Le dégagement de ces ruines s'achève en 1909, tout en posant le difficile problème de leur conservation. Il faut aussi reprendre en sous-œuvre les maçonneries de l'aile est, et aménager les cantines. Subissant une dernière mue,

⁶⁶ Bulletin, t. 29, p. 235–241, 437–439, 1869; annexe aux Nos 27–36, p. 12–21, 1869. MCE, vol. 245, p. 109, 349, 413, 484, 802, 1870; vol. 246, p. 46–48, 634, 674, 733, 681, 800, 801, 912. Gestion; 1870, p. 239; 1871, p. 192, 240; 1873, p. 169; 1874, p. 154.

⁶⁷ Bulletin, t. 37, p. 393-407, 583-589, 1877. MCE, vol. 255, p. 1001, 1878; vol. 258, p. 178, 1880. Gestion; 1878, p. 171; 1879, p. 212; 1882, p. 111.

⁶⁸ Bulletin, t. 47, p. 593-623, 762-773, 1888; t. 60, p. 10, 1897; t. 61, p. 334, 1898. Gestion, travaux publics; 1898, p. 69; 1899, p. 47.

la caserne dite des carabiniers devient l'infirmerie. La caserne N° 2, à la place de la grange, voit consolider son gros-œuvre en 191069.

La plupart de ces travaux avaient été financés par un décret du 17 mars 1908. Pour achever et compléter l'ouvrage, le Grand Conseil vote de nouveaux crédits le 22 mai 1912. Le pittoresque bâtiment touchant l'infirmerie, dont on avait tout d'abord prévu la démolition, est heureusement réparé. A l'ouest du château, les écuries sont remplacées par des cuisines, mises à disposition de la troupe en 1913, année où s'achève le grand mur de soutènement du chemin menant de l'ancienne cour à une nouvelle, au pied du château. Les matériaux du talus au dessous de l'aile orientale sont peu à peu enlevés. En 1914 s'achève la caserne des officiers, dont la chaufferie sera aussi utilisée pour le vieux château, où l'on aménage déjà un local de lecture pour les cadres; l'année suivante, la lumière électrique fait son apparition dans le vénérable édifice. Dès 1917, la commission des monuments historiques se prononce sur la restauration générale; les premiers travaux d'exploration débutent. En 1918, l'intendant acquiert les matériaux nécessaires et procède aux ouvrages de consolidation du gros œuvre7º. L'état de délabrement que font découvrir les travaux, puis le renchérissement de la main d'œuvre et de tous les produits nécessaires bouleversent les devis. En 1919, il faut consolider sérieusement et, par endroits, presque reconstruire les murs, restituer certaines fenêtres et les adapter à la destination nouvelle des locaux, consolider les cheminées des grandes salles, reconstruire les canaux de fumée jusqu'au faîte du toit, mettre en état les dégagements, poser le chauffage central, consolider et mettre de niveau les poutres des planchers, enfin reprendre toute la charpente du toit dans des conditions d'autant plus difficiles et dangereuses, qu'il faut remplacer près du tiers des pièces, pourries. Tout ce travail de révision se poursuit en 1920, par étapes, pour éviter une dislocation des murs; à la bonne saison, les façades sont aussi restaurées. Des jardins recouvrent en partie les ruines romaines comblées en 1921. L'aménagement intérieur du vieux château se poursuit jusqu'au 12 mai 1926, date de la remise des locaux à l'autorité militaire. La construction d'un nouvel escalier, la pose de carrelages, de conduites de lumière ou de chauffage, la reconstruction de menuiseries et de parties en pierre de taille, des boiseries nouvelles, des parquets, des travaux de peinture et les liaisons avec la galerie forment l'essentiel de l'ouvrage 71.

Quelques années s'écoulent avant la reprise et l'achèvement de la restauration, car le château de Neuchâtel, en plein travail, absorbe aussi d'importants crédits. Dès le mois de mars 1932, les maîtres d'état s'attaquent aux ailes orientale et septentrionale, selon le plan établi. Le dégagement des murs et de leurs fondations, puis l'examen des charpentes révèlent beaucoup d'usure et de dégradations. Il faut consolider avant de transformer. A la fin de l'année, façades, toitures et tourelles sont à peu près achevées. Parallèlement, des fouilles mettent au jour une quantité d'objets romains, malheureusement très fragmentés. Les locaux redeviennent disponibles au printemps de 1934; entre temps, la flèche de la tour du portail, en très mauvais état, avait été réparée⁷².

Dans cette revue, il serait injuste d'oublier le grand effort fait depuis trente-cinq ans pour meubler et orner le château. Sur des toiles appliquées aux murs de la grande salle dite des chevaliers, au premier étage, Charles L'Eplattenier a peint, avec la vigueur qu'on lui connaît, des scènes de la mobilisation de 1914. Avec l'appui de la société des Amis du château de Colombier, il a pour-suivi son œuvre au second étage, en illustrant l'histoire des origines de la Confédération (1934–1946). Débarassée de matériaux qui l'encombraient, une belle cave voûtée du xv1º siècle, au rez-de-chaussée de l'ancien grenier, a été convertie en foyer du soldat (1951). Les deux rangées de piliers de taille et les berceaux de la couverture lui ont du reste fait donner le nom tout à fait impropre de

⁶⁹ Gestion, travaux publics; 1905, p. 72; 1907, p. 34, 86; 1908, p. 50-52; 1909, p. 60-68; 1910, p. 67-73.

⁷⁰ Bulletin, t. 72, p. 369-450, 1908; t. 78, p. 227/237, 1912. Gestion, travaux publics; 1912, p. 67; 1913, p. 64-66; 1914, p. 73-75; 1915, p. 69-75; 1917, p. 81-82, 124; 1918, p. 42-46.

⁷¹ Gestion, travaux publics; 1919, p. 38–43; 1920, p. 38–39, 93–94; 1921, p. 37–38; 1922, p. 36–37; 1923, p. 37; 1924, p. 36–37; 1925, p. 28–29; 1926, p. 28–29; 1927, p. 27–28.

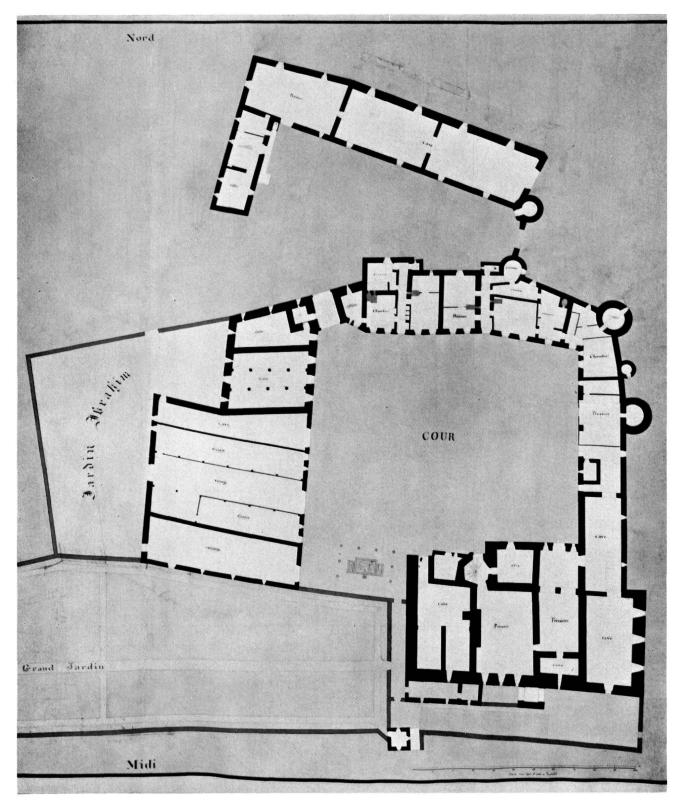
⁷² Gestion, travaux publics; 1932, p. 24; 1933, p. 26; 1934, p. 16.

cave romane. Un bas relief de Paulo Röthlisberger représentant Henri I d'Orléans-Longueville secouru par Abraham Mouchet à la bataille d'Ivry, a été posé dans la niche supérieure de la grande tour nord, en 1953. L'année suivante, plusieurs salles et le grand comble du château ont été aménagés en musée militaire, qui regroupe, avec bonheur, les collections d'armes du musée historique de Neuchâtel. En 1955 enfin, une salle a été consacrée à une industrie jadis florissante dans la région, celle des «indiennes» ou toiles peintes. Ainsi le château reste-t-il bien vivant.

Aux origines, résidence d'un modeste seigneur implantée sur le site d'une villa romaine, le château s'est agrandi sans doute à partir d'Antoine de Colombier, gouverneur du comté de Neuchâtel, mort en 1488. Léonard de Chauvirey, le gendre d'Antoine, et surtout les Watteville, leurs héritiers, donnèrent toute son ampleur à l'édifice. L'intérêt manifesté par Henri II d'Orléans-Longueville permit d'entretenir et de développer les bâtiments à une époque où les autres demeures seigneuriales du pays déclinaient. Comme le château de Neuchâtel, celui de Colombier a heureusement franchi la passe d'un meurtrier oubli, qui a si fortement altéré la physionomie des forteresses de Boudry, du Landeron, de Môtiers et de Valangin.

PROVENANCE DES ILLUSTRATIONS

Photos Monuments et sites: pl. 67*a*, *b*, pl. 68*a*–*c*. Photos Monuments d'art, F. Perret: pl. 65, pl. 66*b*, *c*. Photo W. Gloor: pl. 66*a*. L'auteur: fig. 1. Le Musée neuchâtelois, 1878, pl. 246: fig. 2.



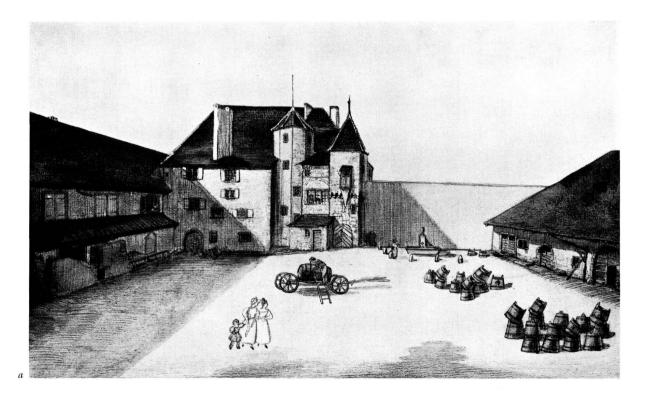
Colombier. Plan du château par Edouard de Sandoz-Rosières. 1837. Le rez-de-chaussée.







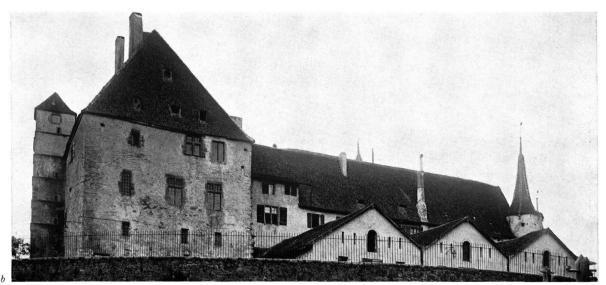
a-c Colombier. – a La cour extérieure du château en 1840. Lithographie de Nicolet et Thez. – b La porte des Allées vue de l'ouest. – c La tour de l'entrée et l'ancien grenier vus du nord.





a,b Colombier. — a La cour du château, vers 1830. A gauche, la galerie; au fond, le vieux château et le grand mur; à droite, une partie de la grange. Dessin anonyme à l'encre de Chine. — b La façade nord du vieux château, restaurée.







a-c Colombier. -a La façade sud du vieux château, en 1913. Remarquer les reprises très visibles de l'appareil du mur. -b Le château, la galerie et les écuries, en 1905. -c Le château, la galerie et la porte des Allées, vus de l'est.